

LA DÉSIGNATION D'UN COMITÉ DE DIRECTION FAIT DES MÉCONTENTIS

NOUVEAU VENT DE CONTESTATION AU RND



PAGE 03

MAGISTRAT HABOUL CONTRE 5 MAGISTRATS DU CONSEIL D'ETAT **L'examen de la plainte reporté au 7 mars**

La Chambre civile près la Cour d'Alger a reporté au jeudi 7 mars prochain l'examen de la plainte portée par l'ex-magistrat et syndicaliste Abdallah Haboul contre 5 magistrats du Conseil d'Etat pour "fraude et dol" dans les prononcés des jugements. L'avocat du plaignant Abdelhamid Rahioui a demandé lors de la plaidoirie, à laquelle n'ont pas assisté les avocats des accusés, la définition de la responsabilité des magistrats du Conseil d'Etat qui ont rejeté le recours introduit par le magistrat Haboul, suite à la décision de sa mutation d'office à Illizi prise par le conseil de discipline pour cause d'absence du travail et manquement à ses obligations. Les 5 magistrats se sont basés dans leur jugement sur 2 jurisprudences judiciaires, en l'occurrence les 2 circulaires dont le magistrat avait requis la présentation. Toutefois, sa demande a été rejetée, ce qui signifie que les 2 jurisprudences en question n'existent pas matériellement, selon l'avocat du plaignant qui estime que la décision des juges constitue "un harcèlement contre son client". La défense a demandé l'application de la loi conformément à l'article 150 de la constitution qui stipule que "la loi protège le justiciable contre tout abus ou déviation du juge".

Suite en page 03

DOUANES PLUSIEURS CADRES PROMUS

PAGE 03

POLITIQUE AGRICOLE DE L'ALGÉRIE BENAÏSSA FAIT LA PROMOTION DE SON PLAN À PARIS

PAGE 05

OFFICIEL

YACINE BRAHIMI QUALIFIÉ EN ÉQUIPE NATIONALE D'ALGÉRIE

Page 14



DES JEUNES ONT INCENDIÉ DEUX VOITURES **FIN DE SEMAINE HOULEUSE À SIDI ALI**

PAGE 04



ORAN
 17 | 08

Lever du soleil
 Couché du soleil
 Humidité
 Vent Ouest



07h30
 18h55
 82%
 25,75km/h

Alger	12/08
Constantine	11/05
Annaba	14/08
Ouargla	23/09
Mostaganem	16/09
Béchar	19/07

INDEX

ZONE.....02	CENTRE.....09
ACTUALITES.....03,04,05	SPORTS.....10,11,12,13,15
ORAN.....07	SOCIETE.....17
OUEST.....08	DETENTE.....22

ZONE INTERDITE

02

www.carrefouralgerie.com



ABDELATIF BABA AHMED

Une charte d'éthique pour organiser les cours de soutien

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelatif Baba Ahmed, a insisté, jeudi à Mascara, sur la nécessité d'une charte d'éthique pour organiser les cours de soutien. Animant un point de presse en marge de sa visite dans la wilaya, le ministre a souligné qu'il n'est pas interdit de donner des cours de soutien aux élèves après les heures d'école, mais le problème se pose quand l'enseignant faut à sa mission dans l'établissement scolaire et oblige les élèves de suivre des cours chez lui. M. Baba Ahmed a indiqué à ce propos qu'il importait d'organiser cette opération de la même manière que dans le secteur de la santé où les médecins peuvent exercer dans les cliniques privées à des périodes déterminées. L'enseignant doit s'engager à travailler sérieusement au sein de l'établissement et pouvoir ensuite donner des cours privés aux élèves qui n'arrivent pas à suivre, a-t-il précisé.



Medelci reçoit le directeur régional de l'OMS pour l'Afrique

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a reçu jeudi à Alger Louis Gomes Sambo, directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique. M. Sambo s'est félicité, à l'issue de l'audience, de la signature mercredi de l'accord de coopération entre l'OMS et l'Algérie portant sur l'élevation du niveau de représentation de l'organisation en Algérie. "Nous sommes venus pour exprimer notre reconnaissance et satisfaction de la signature de cet accord qui porte sur plusieurs domaines de coopération", a-t-il déclaré à la presse, précisant qu'il

s'agit notamment de la santé publique, du système de santé décentralisé et du renforcement des capacités humaines, techniques et financières. L'accord relatif à l'élevation du niveau de représentation de l'OMS en Algérie vise à mettre en place un mécanisme de coopération plus efficace entre les deux parties. L'OMS était représentée en Algérie par un bureau placé sous l'autorité de l'officier de communication. En vertu du présent accord, un représentant permanent avec grade d'ambassadeur plénipotentiaire sera désigné par l'organisation onusienne.

MINISTRE DE LA SANTÉ

Coopération nécessaire entre les secteurs public et privé



Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelaziz Ziari, a appelé, jeudi à Alger, à une complémentarité et une coopération entre les secteurs public et privé pour une meilleure prise en charge de la santé du citoyen. M. Ziari qui a présidé l'ouverture du 11e Congrès national de l'Association nationale des ORL a insisté sur l'impératif d'une coordination entre les secteurs public et privé dans le souci d'améliorer la santé du citoyen affirmant que le partenariat entre les deux secteurs devait être "référentiel" dans le cadre d'une approche intégrée. Il a évoqué, à cette occasion, le programme de téléassistance santé pour désenclaver les régions du sud du pays grâce aux ressources offertes par les Technologies de l'Information et de la Communication.

TROUBLES' À L'ISMAS

Mise au point du ministère de la Culture

Le ministère de la Culture a adressé jeudi une mise au point concernant "les troubles" que connaît l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS) de Bordj El Kiffan (Alger) et les motifs de la décision du "gel de toute activité éducative" au niveau de cet établissement "pour la préservation des personnes et des biens publics". Dans ce contexte, le ministère explique que cet établissement spécialisé est régi par les statuts des instituts nationaux de formation supérieure en Algérie et soumis de ce fait, aux dispositions prévues par des décisions interministérielles, notamment en ce qui concerne les volets éducatifs. Il est aussi régi par un règlement intérieur adopté par un Conseil d'orientation qui compte un membre représentant des étudiants, précise le ministère.



ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE JOURNALISME ET DES SCIENCES DE L'INFORMATION (ENSJSI) BEN AKNOUN, ALGER

CONFÉRENCE - DEBAT: Le sport en Algérie

Invités:

- Prof. Rachid HANIFI, Président du Comité olympique algérien (COA);
 - Aziz DEROUAZ, ancien ministre de la Jeunesse et des sports;
 - Réda ABDOUCHE, ancien international de football, ex. Secrétaire général de la FAF.
- Modérateur: Mourad Boutadjine, journaliste, enseignant associé/ ENSJSI

Le dimanche 3 mars 2013 à 10 h,
AUDITORIUM du RDC - Parking assuré.

Le Carrefour d'Algérie

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 39 84 40 / Fax: 041 39 79 92

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau d'Alger
Maison de la presse de Kouba
Tél: 021 28 95 65 / Fax: 021 28 95 34

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest (SIO)
Zone Industrielle - d'Es-Sénia - ORAN
Impression Centre: SIA
Diffusion Ouest: SEDOR

ANEP Alger
01, Avenue Pasteur
Tél: 021 73 76 78 / 021 73 71 28
ANEP ORAN
Tél: 041 33 48 95 / Fax: 041 33 48 95
Siteweb: www.carrefouralgerie.com
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos
remis au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

AMIS LECTEURS,

Si vous avez des infos,
des commentaires ou des réactions,
n'hésitez pas à nous écrire.
«LE CARREFOUR D'ALGÉRIE»
Rubrique Zone interdite.

Adresse: 16 Bd Benzerdjeb - Oran
Fax: 041 39 79 92

LA DÉSIGNATION D'UN COMITÉ DE DIRECTION FAIT DES MÉCONTENTIS

Nouveau vent de contestation au RND

Près de deux mois après la démission de Ahmed Ouyahia, le Rassemblement national démocratique ne connaît toujours pas la sérénité. Les clivages entre les proches et opposants à l'ancien secrétaire général s'affrontent toujours dans les coulisses. Les proches de Yahia Guidoum accusent la nouvelle direction actuelle d'être toujours proche de Ahmed Ouyahia. Après avoir reproché à Abdelkader Bensalah de trop se consacrer à ses fonctions officielles au détriment du parti, l'opposition interne au secrétaire général par intérim d'avoir choisi des proches de Ouyahia à des postes sensibles. C'est le cas du choix porté sur Nouara Djaffar. L'ancienne ministre chargée de la famille a été choisie, par Abdelkader Bensalah, comme porte-parole du parti à la place de Miloud Chorfi, qui ne figure plus dans l'or-

ganigramme de commandement du RND. «Ce n'est pas normal que Nouara Djaâfar et Nawel Ag Ayad soient nommées dans le bureau technique. Elles font partie des partisans d'Ouyahia. Les postes importants ont été attribués à des proches d'Ouyahia et les moins importants confiés aux membres du mouvement de redressement», a tonné Nouria Hafsi, dans une déclaration virulente accordée à nos confrères de TSA. «C'est toujours Ouyahia qui gère le parti et non Bensalah», a-t-elle encore accusé. Il n'y a pas que la nomination de l'ancienne journaliste de la télévision algérienne qui est décriée. La désignation de Abdelkader Malki comme chargé de l'organique et de Mohamed-Tahar Bouzeghoub aux postes respectivement de chargé de l'organique et des élus, a fini par irriter au plus haut point les cadres du mouvement

de redressement. La désignation de Yahia Guidoum comme chargé des relations extérieures et responsable de l'organisation de la prochaine session du Conseil national n'a rien réglé. Aux côtés de l'ancien ministre de la Santé, des noms comme Tayeb Zitouni prennent pourtant place. Ce n'est pas assez, disent les redresseurs qui craignent que toutes ces manœuvres ne convergent vers le retour de l'ancien secrétaire général. Ahmed Ouyahia, lui, n'a fait aucune apparition publique depuis bientôt plusieurs mois. Quant à Abdelkader Bensalah, son discours ne porte pratiquement plus. Pis, il ne dispose apparemment pas de suffisamment de voix fortes au sein des instances. Son seul appui est désormais son statut de deuxième personnage de l'Etat.

Aki Ouai

ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS

Appel à la modification de la loi sur les indemnisations des victimes

Le président de l'Aven, Jean-Luc Sans, a indiqué, récemment qu'une audience sera demandée au Premier ministre français, Jean-Marc Ayrault, et à qui une pétition sera remise au sujet de la loi du 05 janvier 2010 relative à la reconnaissance et l'indemnisation des victimes des essais nucléaires. En outre, "Une action de contestation devant l'Assemblée nationale n'est pas à écarter en septembre prochain", a-t-il indiqué. Dans une récente déclaration, Mr Sans a affirmé que la loi Morin devait être "impérativement" modifiée tant que la présomption de causalité stricte n'est pas appliquée. Trente-deux (32) dossiers algériens de reconnaissance et d'indemnisation des victimes des essais nucléaires français dans le Sahara ont été rejetés en décembre dernier par la commission ad-hoc mise sur pied à la faveur de la loi Morin, car jugés "incompatibles" avec cette loi. Ils ont été refusés au motif que les pathologies déclarées "ne rentrent pas dans le cadre de la loi". Le 13 février 1960, la France faisait exploser sa première bombe atomique "Gerboise bleue" dans le ciel de Reggane,

en plein Sahara algérien, un désastre écologique et humain qui, 53 ans après, continue de provoquer des maladies dont des cancers radio-induits. A ce jour, aucune des victimes civiles de ces essais, suivis par d'autres jusqu'à 1966, n'a été reconnue comme victime. D'autre part, un appel pour la modification de la loi Morin de 2010 sur l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français dans le Sahara algérien et en Polynésie, a été lancé jeudi par l'Association des vétérans des essais nucléaires (AVEN) qui estime que cette loi "n'indemnise pratiquement personne". Dans une pétition nationale qui sera remise prochainement au chef de l'Exécutif français, l'association assure que l'objectif recherché est que "toute personne souffrant d'une maladie radio-induite résultant d'une exposition à des rayonnements ionisants dus aux essais nucléaires français, bénéficie d'une présomption de causalité et d'imputabilité stricte". Les auteurs de l'appel, ouvert à toute victime ou organisation se sentant concernée, souhaitent la "disparition" de la mention figurant à l'article 4 de la loi et 7 de son décret d'application, qui sti-

pule que cette indemnisation est possible "à moins qu'au regard de la nature de la maladie et des conditions de son exposition, le risque attribuable aux essais nucléaires puisse être considéré comme négligeable". Ils regrettent que la loi du 5 janvier 2010, relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français, présente la caractéristique d'être une loi d'indemnisation qui "n'indemnise pratiquement personne". Les auteurs de la pétition ont exprimé leurs regrets en soulignant, qu'en effet et sous le signe de promulguer une loi qui donne tout et rien en même temps, les articles 4 de la loi et 7 de son décret d'application balaient, d'un revers de manche, la notion de présomption de causalité, pourtant voulue par les parlementaires. Ces lois ont également permis au comité d'indemnisation (CIVEN) de remettre en vigueur la valeur dosimétrique, sous prétexte de définition de la nature de l'exposition". Selon eux, cette méthode de calcul imaginée par le CIVEN permet à celui-ci de "rejeter 99% des demandes d'indemnisations et crée des injustices flagrantes".

B.Abdelkader

DOUANES

Plusieurs cadres promus

Onze hauts cadres des douanes ont été promus au grade de contrôleur général en chef, lors d'une cérémonie présidée par le directeur général des douanes, Mohamed Abdou Bouderbala, a indiqué mercredi un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD). "Six hauts cadres des Douanes occupant des fonctions supérieures ont été promus au grade de contrôleur général en chef, alors que cinq contrôleurs généraux ont été également promus", précise le communiqué. Par ailleurs, une autre cérémonie de remise de grades prévue le 5 juillet 2013 sera organisée dans le cadre des festivités du cinquantenaire de l'indépendance nationale, ajoute la même source. L'année 2013 verra également l'attribution de 598 autres promotions dans le cadre des examens professionnels (concours externes), selon la DGD. Au total, "le nombre des promotions qui seront décernées à ce jour est de 1.252, indépendamment des promotions qui interviendront dans le cadre du plan de gestion 2013", ajoute-t-on. En outre, il est prévu l'intégration de plus de 400 fonctionnaires des douanes, des corps assimilés des douanes actuellement en cours de formation. Par ailleurs, 100 officiers des douanes seront pour la deuxième fois consécutivement formés au niveau de l'école d'application et d'Infanterie de Cherchell, alors que 325 agents de surveillance sont actuellement en formation à l'école des Douanes d'Ouargla.

MAGISTRAT HABOUL CONTRE 5 MAGISTRATS DU CONSEIL D'ETAT

L'examen de la plainte reporté au 7 mars

Suite de la page Une

L'affaire remonte à décembre 2005 lorsque les membres du conseil de discipline avaient décidé la mutation d'office du magistrat Haboul, alors conseiller près la cour de Bordj Bou-Arredj à Illizi, comme mesure disciplinaire pour manquement et absence de travail. Le ministre de la Justice de l'époque, M. Tayeb Belaïz, avait en conséquence décidé sa mutation dans la wilaya d'Illizi et contre laquelle le plaignant a introduit un recours devant le Conseil d'Etat. L'ex-ministre de la Justice, qui occupe actuellement le poste de président du Conseil constitutionnel, avait alors rétorqué que les décisions du conseil de discipline ne pouvaient faire l'objet d'une demande d'annulation mais plutôt d'un recours en cassation se basant sur le cas de jurisprudence judiciaire N°0119886, que le magistrat Haboul avait demandé de le présenter aux cinq magistrats du Conseil d'Etat qui ont décidé en juin 2007 l'irrecevabilité du recours en la forme, mais en citant une jurisprudence portant cette fois-ci le numéro 16886. Le tribunal administratif d'Alger avait rejeté en janvier dernier la plainte de M. Abdallah Haboul contre l'ex-ministre de la Justice, M. Tayeb Belaïz, au motif qu'elle était "infondée". M. Haboul avait introduit une plainte contre M. Tayeb Belaïz pour refus de ce dernier de prendre des mesures légales contre l'ex-conseiller au ministère M. Ali Badaoui qui aurait proféré des insultes contre le plaignant en 2005 lors de sa comparution devant le conseil de discipline.

Point de Vue

Par BOUHALI Abdellah

L'arnaque d'Algérie télécom

Lors de sa dernière visite dans la wilaya d'Oran, le ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, aurait été satisfait du travail accompli par les cadres et les travailleurs de son secteur. Que ce soit pour le téléphone ou l'Internet, ces mêmes cadres avaient bel et bien fourni au ministre des explications et des projections vers l'avenir qui laissent, tout un chacun bouche bée. Pourtant, la réalité du terrain est tout autre. D'abord en ce qui concerne le téléphone fixe. De nombreux abonnés ont fini

par baisser les bras après avoir maintes fois saisi les responsables d'Algérie Telecom quant aux pannes devenues récurrentes. Les réclamations sont enregistrées et puis plus rien. Aucune manifestation, aucune réparation. Mais les factures continuent par on ne sait quel miracle d'atterrir chez les abonnés. Autre casse-tête, l'Internet. Si ce n'est pas le téléphone qui tombe en dérangement, c'est l'Internet qui, devenue capricieuse à Oran, ne fonctionne presque plus. Certains abonnés qui avaient payé pour toute une année, car faisant confiance à l'opérateur algérien, crient aujourd'hui à l'arnaque du

fait qu'Algérie Telecom n'arrive pas à honorer son contrat. Là aussi, les réclamations sont nombreuses et personne ne bouge. Que faire alors? Des abonnés sans téléphone et sans Internet et un ministre qui n'ayant certainement pas été mis au courant prend le risque de déclarer sa satisfaction. Il est peut-être temps d'envoyer à Oran des commissions d'enquête pour éclater au grand jour ce gros mensonge et punir ces responsables qui, au lieu de répondre aux doléances des citoyens, préfèrent gérer leur carrière à coup de mensonge.

04 | Actualités

TADMAIT (TIZI-OUZOU)

Un terroriste abattu à Aguer gour

Les forces de l'ANP ont réussi à éliminer un terroriste, mercredi soir, dans la commune de Tadmaït, à 18 km à l'ouest de Tizi-Ouzou. Agissant sur renseignements, l'armée a tendu une embuscade à un groupe terroriste signalé près d'un Oued situé au lieu-dit Aguer gour, en contrebas du massif forestier de Sidi Ali Bounab, avons-nous appris de sources sécuritaires. L'accrochage a permis l'élimination d'un élément du groupe armé, tandis que les autres ont pris la fuite. Lors de cette opération, une arme de type Kalachnikov et un (01) Kilogramme de TNT ont été récupérés. Le corps du terroriste qui était en possession d'une fausse carte d'identité, a été déposé à la morgue du CHU de Tizi-Ouzou, pour identification.

M. Aswel

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 morts et 61 blessés mercredi dernier



Sept (7) personnes sont mortes et 61 autres ont été blessées dans 25 accidents de la route durant la journée de mercredi à travers 14 wilayas du pays, a indiqué jeudi la Gendarmerie nationale dans un communiqué. Ces accidents ont également engendré des dégâts matériels importants à trente (30) moyens de locomotion impliqués, a précisé la même source. Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Médéa, Ain Defla, Blida, Nâama, Tiaret et Biskra.

BORDJ-BOU-ARRERIDJ

02 morts asphyxiées

Deux personnes sont décédées dans la soirée de mercredi dans le village de Beni Leghglam, commune de Tassamert, daïra de Bordj Zemoura (30 km au nord-est du chef-lieu de wilaya de Bordj Bou Arreridj), suite à l'inhalation des émanations d'un réchaud à gaz butane, ont indiqué jeudi les services de la Protection civile. La même source a indiqué que les deux victimes mortes par asphyxie, une femme de 48 ans et un homme de 36 ans, ont été découverts dans leurs habitations rurales. Les corps sans vie des deux victimes ont été transportés à la morgue de l'hôpital Lakhdar Bouzidi de la ville de Bordj Bou Arreridj. Pour rappel, les services de la Protection civile ont enregistré au courant du mois de février trois décès par asphyxie par le gaz, alors que 28 autres victimes ont été sauvées.

LYCEE «AHMED KETROUSSI» DE CHLEF

Le mystère semble levé

Les résultats des analyses envoyés à l'institut Pasteur pour connaître la nature de la maladie dont souffrent 40 élèves du lycée Ketrooussi sont connus de tous, ils se sont avérés être négatifs et les 40 élèves ne souffrent d'aucune maladie microbienne ou autre qui pourrait dégrader leur santé. Des résultats attendus depuis lundi 25 Février dernier et qui sont arrivés à Chlef à la grande joie des élèves malades qui ont quitté aussitôt l'hôpital pour rejoindre leur établissement. Les 40 élèves et les 240 autres que compte le lycée étaient exposés au froid à l'intérieur des classes qui ne sont pas dotées de chauffage, des classes glacées au sein desquelles les élèves les plus robustes ont pu résister et les plus chétifs ont été ni plus ni moins sujets à une hypothémie qui a failli leur coûter la vie. D'ailleurs, une chaudière a été illico presto mise en marche au niveau du lycée et tout est rentré dans l'ordre. Aucun élève n'a eu le moindre malaise depuis.

B.REDHA

LE FEUILLETON DU LOGEMENT CONTINUE À MOSTAGANEM

Les habitants de Mazagran investissent la rue

Les habitants de Mazagran ont investi la rue en fin de semaine passée afin de protester contre la liste des 190 logements sociaux qui seront distribués dans quelques jours. L'intervention des éléments de la sûreté de wilaya a permis d'éviter le dérapage de la situation et la contestation a été gérée avec beaucoup de sang froid et de professionnalisme par les policiers, sans l'utilisation d'aucun moyen matériel. Seul le tact et le savoir faire ont été les armes des policiers qui ont su contenir la colère de la foule. Des coups de gueules, de la déception, de la frustration mais aussi beaucoup d'incompréhension dans cette éternel langage de sourds. Les manifestants ont carrément assiégé l'APC refusant de laisser sortir le maire et quatre autres élus qui sont restés enfermés durant plusieurs heures

dans leurs bureaux évitant d'affronter la foule en furie. Les contestataires voudraient avoir des explications convaincantes sur l'octroi de quatre logements aux membres d'une même famille ayant un lien de parenté avec un élu local ! Alors que cette contestation a duré presque 48, certains assurent que les responsables n'ont rien voulu faire malgré qu'il existe des preuves tangibles que certains n'ont pas droit (du moins pour le moment) et que des familles nécessiteuses ont été exclues de la liste qui comporte un certain nombre de jeunes femmes... Alors que les uns assurent n'avoir jamais bénéficié d'un quelconque logement, d'autres accusent certains manifestants et fouteurs de troubles qui auraient, d'après eux, bénéficié de logements qu'ils auraient revendu. L'astuce est simple disent-ils, la demande est

redéposée au nom d'un autre membre de la famille. Comment et pourquoi, alors que les responsables concernés assurent que le fichier national existe, cette tricherie (s'il y a tricherie bien sûr) peut elle rester impunie ! C'est simple comme bonjour, il faudrait passer au crible les dernières distributions (moins de 10 ans) punir ceux qui ont loué ou revendu, reprendre le logement et procéder à une action en justice à moins que cela ne touche des responsables à tous les niveaux. On ne voit pas pourquoi on continue à gérer le logement d'une manière qui n'a fait qu'intensifier cette contestation et a ouvert la voie à tous les fraudeurs qui ont fait fortune en revendant des logements acquis à deux sous ! Le feuilletton n'est pas encore terminé et à chaque distribution il y aura contestation!

Malak M.

DES JEUNES ONT INCENDIÉS DEUX VOITURES

Fin de semaine houleuse à Sidi Ali

En cette fin de semaine, la paisible ville de Sidi Ali a été secouée par un événement aussi violent qu'inattendu. En effet, lors de la nuit du mercredi au jeudi passé, aux environs de 02 heures du matin, une bande de voyous, non identifiée, a lancé de grosses pierres contre le siège de l'Algérienne des Eaux et le lycée "Abdelhamid Dar Abid" de la localité. Poursuivant leur sale besogne, les jeunes en

furie ont incendié 02 voitures au niveau de la cité du 19 mars. Sitôt le sinistre signalé, les services de sécurité accompagnés des sapeurs pompiers se sont rendus sur les lieux dans le cadre de leur mission. Le feu a failli provoquer une tragédie, car le 2ème véhicule incendié était stationné à proximité d'un compteur de gaz, ce qui a nécessité l'intervention des agents de la Sonelgaz, pour fermer la conduite

et éviter une catastrophe certaine. Les éléments de cette bande n'ont toujours pas été identifiés et les raisons de ces agissements sont inconnues. Une véritable psychose s'est installée sur cette localité distante de plus de 40 kilomètres de Mostaganem. On signale des vols de véhicules et des cambriolages de maisons comme ont tenu à le dire certains citoyens.

Malak M.

APRÈS AVOIR ÉTÉ LICENCIÉS

Deux travailleurs ingurgitent de l'essence à Boumerdès

Deux travailleurs de l'entreprise génie civil et bâtiment de Boumerdès, ont tenté de se suicider, mercredi dernier devant le siège de la direction, pour manifester leur indignation contre la décision de l'employeur de mettre fin à leurs contrats. Après avoir appris cette décision, les deux personnes, dont l'un est secrétaire général de la section syndicale du Service moyens généraux de l'entreprise, dans la commune de Boudouaou,

ont ramené avec eux de l'essence qu'ils s'en sont aspergés avant d'avalé des quantités importantes. Ils ont tenté de s'immoler n'était-ce l'intervention des autres travailleurs et les policiers, ainsi que les éléments de la Protection civile. Peu de temps après, ils se sont évacués surtout après avoir bu trop de l'essence, et ont été évacués à l'hôpital de Boumerdès. Mais leur état de santé qui, selon des sources, s'est dégradé, a contraint les servi-

ces concernés à les envoyer à l'EPH de Thénia où, ils ont reçu les soins nécessaires et étaient en observation durant le week-end. A travers cette action, les deux victimes se sont révoltées contre cette décision qu'ils ont jugé arbitraire, alors qu'ils cumulent plusieurs années d'expérience au sein de GCB filiale de Sonatrach. Outre cela, il est à noter que ces deux travailleurs sont des contractuels en quête de permanisation.

O. Azzedine

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

42 cas d'enlèvement d'enfants en 2012

Les unités de la Gendarmerie nationale ont enregistré 147 enlèvements d'enfants au niveau national durant les cinq dernières années, dont 42 cas enregistrés en 2012, a indiqué mercredi à Alger le colonel Mohamed Tahar Benaamane, responsable de la sécurité publique à la Gendarmerie nationale. Lors d'une conférence de presse, le colonel Benaamane a indiqué que 53 cas parmi les 147 relevaient de "tentatives d'enlèvement", précisant que ce bilan a été enregistré au niveau de 42 wilayas. Il a rappelé que 33 cas d'enlèvement d'enfants ont été enregistrés durant

l'année 2011, 35 en 2010, 20 cas en 2009 et 7 cas en 2008. Le responsable qui a estimé que ces crimes ne "constituent pas un phénomène" a expliqué que dans 82% des cas, l'enlèvement a pour motif "l'exploitation sexuelle", et "aucun cas de vol d'organes n'a été enregistré". Il a ajouté que ces enlèvements n'étaient pas "commis par des groupes organisés" et qu'ils relevaient "d'actes isolés". Ces crimes qui ciblent la catégorie des enfants ont "choqué" l'opinion publique notamment après l'enlèvement de Cheimaa et Soudous. La petite Cheimaa, 8 ans, enlevée près de son domicile fami-

lial à Mahalma (Zéralda) avait été retrouvée morte fin décembre 2012. En réponse à une question sur le trafic d'armes, le même responsable a souligné que 239 pièces ont été saisies en 2012, dont 89 fusils de chasse, 24 armes manuelles (pistolets) et 105 armes traditionnelles. De son côté, le directeur de l'institut national de criminalistique et criminologie (INCC) (Bouchaoui-Alger), le colonel Abdelhamid Messaoudi a démenti que l'institut ait reçu des dépouilles de victimes du dernier attentat qui a ciblé le site gazier de Tigtourine en vue de leur identification.

POLITIQUE AGRICOLE DE L'ALGÉRIE

Benaïssa fait la promotion de son plan à Paris

Rachid Benaïssa, ministre de l'Agriculture et du développement rural, invite les opérateurs français à investir dans son secteur. "Il y a d'énormes opportunités à saisir par les opérateurs français", a déclaré le ministre de l'Agriculture et du développement rural devant un parterre de patrons de PME françaises, présents au salon de l'agriculture de Paris. Vouant convaincre davantage, M. Benaïssa a assuré que les conditions sont "très favorables en Algérie". Le ministre a présenté les grandes lignes de la politique nationale de renouveau agricole et rural. Il a affirmé que "l'objectif est de créer, en plus des relations traditionnelles qui lient les deux pays, une dynamique structurelle entre l'Algérie et la France pour accompagner ensemble cette mutation". M. Benaïssa a dit s'attendre à une "réaction positive et structurelle" de la France, rappelant que le secteur agricole en Algérie a réalisé ces quatre dernières années "une croissance en volume de 13,8 % par an et que les besoins ont été, en 2012, couverts en valeur à 72 %". Selon le ministre, l'Algérie a assaini récemment des dossiers importants, dont ceux relatifs notamment au foncier agricole, aux financements publics et à l'organisation, et

qu'elle s'apprête actuellement à nouer une "relation structurelle" par filière avec son partenaire français. Répondant à des questions d'opérateurs économiques activant en Algérie ou s'apprêtant à le faire, il a rappelé la volonté des pouvoirs publics d'accorder des avantages fiscaux aux investisseurs. M. Benaïssa a affirmé que la règle des 51/49%, instituée par la loi de finances complémentaire 2009, "n'est pas du tout un frein à l'investissement". "C'est plus une facilitation qu'autre chose, l'objectif étant de réussir l'investissement", a-t-il assuré, citant, entre autres avantages, les crédits sans intérêts accordés aux investisseurs et la possibilité aux céréaliers de payer leurs dettes en produits. Le ministre de l'Agriculture est depuis mercredi dans la capitale française à la tête d'une délégation composée de hauts responsables de son département ministériel, d'opérateurs nationaux, publics et privés, ainsi que de responsables d'organisations professionnelles algériennes du secteur de l'agriculture. Pour lui, cette visite, qui intervient à l'invitation de son homologue français, M. Stéphane Le Foll, permettra de dérouler la "feuille de route" arrêté à Alger à la faveur de la visite d'Etat du président français

François Hollande en décembre dernier. "C'est une première rencontre à ce niveau (à) avec l'objectif de faire savoir aux partenaires français les fondements de la nouvelle politique nationale de renouveau agricole et rural", a-t-il déclaré à l'APS. Evoquant les axes potentiels de coopération agricole que l'Algérie compte développer avec la France, le ministre a cité les filières des viandes, des légumes secs et les maraîchages. "Nous voudrions que cette coopération professionnelle, au niveau des filières, soit autant au niveau des individus que des organisations professionnelles et interprofessionnelles", a-t-il ajouté. M. Benaïssa, qui devait rencontrer dans l'après-midi des opérateurs français dans différentes filières agricoles, s'entretenra vendredi avec M. Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, avant de rencontrer plusieurs responsables d'organisations agricoles. Cette visite permettra par ailleurs aux deux parties de préparer la réunion du Comité agricole mixte algéro-français de coopération et de partenariat dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et du développement rural, prévue au mois d'avril prochain à Alger. **Halima B.**

ONAT, SELECTOUR ET AIR ALGÉRIE

Plusieurs conventions de coopération signées

Plusieurs conventions de coopération ont été signées, jeudi à Alger, entre l'Office national algérien de tourisme (ONAT), le tour-opérateur français Selectour et Air Algérie pour la relance de la destination Algérie. Ces conventions ont été signées par les Directeurs généraux de l'ONAT, Mohamed Cherif Selatnia et de Selectour, Patrick Abisset et le PDG d'Air Algérie, Mohamed Boultif en présence du Secrétaire d'Etat, chargé du tourisme, Mohamed Amine Hadj Said. Dans une déclaration à l'issue de la signature de ces conventions, M. Hadj Said a souligné la nécessité de "faire la promotion de la destination Algérie à travers la mise à jour de ses parcours" mettant en avant les atouts touristiques de l'Algérie. La signature de ces conventions "est le fruit des efforts consentis dans le cadre de la participation algérienne aux salons internationaux notamment en Europe dans le cadre de la promotion de la destination Algérie", a-t-il ajouté appelant à "accorder la priorité à la qualité des prestations touristiques notamment au volet transport". La collaboration avec le secteur du tourisme et Air Algérie qui se chargera d'offrir les meilleurs prix aux touristes "est à même de relancer le tourisme dans notre pays", a encore ajouté le Secrétaire d'Etat.

POUR 2015-2017

Sonelgaz veut renforcer la production de 8.400 MW

Le groupe Sonelgaz envisage le renforcement rapide du parc de production nationale d'une capacité additionnelle d'électricité de 8.400 MW, en vue de répondre à une demande croissante et incessante en énergie électrique, apprend-on jeudi auprès de Sonelgaz. Le renforcement du parc national de production de 8.400 MW se fera par la réalisation 6 nouvelles centrales avec des mises en services industrielles impératives, à savoir des turbines à gaz avant l'été 2015 et des cycles combinés avant l'été 2017, précise la même source. La concrétisation de cet important programme, dont l'ouverture des plis des offres techniques est prévue jeudi à Alger, permettra au groupe de conforter sa politique industrielle d'intégration, en créant et en implantant en Algérie, une société par actions en partenariat, qui aura pour mission de réaliser un complexe industriel. Ce nouveau complexe qui regroupera 4 usines sera réalisé en deux étapes à savoir, l'acquisition, en première étape, des îlots de puissances, la remise, en deuxième étape, de ces îlots de puissance à des constructeurs qui seront chargés de les intégrer, de fournir les équipements complémentaires et de construire ces centrales.

HAUSSE DES PRIX DES VIANDES ROUGES

Appel à la lutte contre la spéculation

La fédération nationale des éleveurs a souligné, mercredi à Alger, la nécessité pour la filière de s'organiser et faire face aux spéculateurs pour pouvoir bénéficier des mesures d'encouragement adoptées par l'Etat en faveur des éleveurs. Le président de la fédération, Djilali Azaoui, a préconisé lors d'une réunion du bureau national que la filière d'élevage soit organisée. "Nous devons nous organiser pour pouvoir bénéficier des

aides et mesures d'encouragement adoptées par l'Etat pour promouvoir la filière", a-t-il affirmé, soulignant que l'orge, subventionné par l'Etat ne profitait pas aux véritables éleveurs du fait de l'absence de contrôle. Le responsable a indiqué que la spéculation touchait même le fourrage et les prix des viandes mettant en avant l'impératif d'accélérer la réalisation des abattoirs industriels de Bouktob, Ain M'ilia et Um El Bouaghi et d'associer les

éleveurs à la gestion de ces structures pour mettre fin aux pratiques des intermédiaires. Le secrétaire général de l'union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui, a appelé les autorités publiques à consentir davantage d'efforts pour aider les éleveurs notamment pour l'acquisition de matériels. Créée en mars 2010, la fédération des éleveurs tiendra son conseil national le 14 avril prochain à Goléa.

Pôle & Mic

Par B. Nadir

Pourquoi on ne nous écoute pas?

Dans les sociétés occidentales, on s'écoute. Le citoyen par le biais du parti ou d'une association ou d'un club ou encore par Facebook ou Twitter pose le problème ou alerte l'opinion sur une question bien précise qui touche la société même s'ils s'agit d'un problème dont les répercussions ne seront « palpables » que dans un futur, parfois lointain, le pouvoir écoute et tente de faire face. C'est le cas, d'ailleurs, du problème des énergies renouvelables, des OGM ou de l'environnement. Quand le problème est là, le pouvoir et l'Etat sont à l'écoute et les portes du dialogue sont ouvertes à toutes les parties sans exclure aucune. Le seul souci est l'engagement et l'implication pour y faire face. Que se passe-t-il chez nous ou dans les pays en voie de développement, on fait semblant de ne pas écouter ou de ne pas entendre l'autre voix. Parfois, on essaye de l'étouffer d'une manière un peu violente. Chez

nous, on croit que tout avis contraire est une « intrusion » et un « jeu dangereux ». Des voix s'élèvent en Kabylie pour dénoncer la pédophilie, aucun responsable n'a daigné réagir ou rassurer le citoyen qu'une enquête sera bientôt ouverte et que des mesures seront prises. On fait semblant de ne rien entendre car estimant que la pédophilie n'est qu'un tabou ne « touchant » pas les sociétés musulmanes. Une pétition a été lancée sur le Net et plusieurs journaux ont parlé de la grève de faim des étudiants de l'ISMAS, école de cinéma et du théâtre, mais le gouvernement ne veut rien entendre. Au contraire, on annonce que les activités de cette école seront gelées par décision ministérielle. Voilà comment réagissent nos responsables quand le problème prend de l'ampleur. Supposons que cette grève entraîne la mort d'un étudiant, que diront alors nos responsables? Ils oublient le cas Bouazizi qui a fait basculer le monde arabe

dans une révolution. Plusieurs personnalités ne cessent de demander et d'exiger la révision de la Constitution en impliquant la société civile, la classe politique et l'élite, c'est le black-out de la part de nos hauts responsables. Sur la question des kidnappings des enfants et adultes, le ministre répond que 80% des cas sont le fruit de l'imagination. Mais où est la communication de ses services durant l'année et au moment « opportun ». Plusieurs sources ont « parlé » de la grippe porcine, quatre ou cinq jours après, on nous dit qu'aucun cas n'a été recensé. Qui croire? Pourquoi aucune réaction au moment où l'information a commencé à prendre de l'ampleur? On ne saura jamais ce genre de comportement. La violence dans les écoles fait des ravages. L'Etat est muet. Le malaise est partout! Pour le combattre, il faut accepter l'échec et ouvrir les voies du dialogue!

IRAK

23 morts à Bagdad et sa périphérie



Au moins 23 personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées jeudi dans les violences dans la capitale irakienne Bagdad et sa périphérie, ont indiqué des sources officielles. Un double attentat à la voiture piégée a fait au moins 19 morts et 30 blessés, près d'un terrain de foot dans le quartier de Chouala, dans le nord de Bagdad, selon un nouveau bilan fourni par la police et des sources médicales. Le précédent bilan faisait état de 11 morts. Dans le sud de la capitale irakienne, une personne est morte et sept autres ont été blessées dans l'explosion de deux engins explosifs dans le quartier de Chourta al-Rabea, ont indiqué des responsables sécuritaire et médicale. Au sud-est de Bagdad, une autre voiture piégée a explosé à Aziziyah, faisant un mort et 17 blessés, selon des sources médicale et sécuritaire. A Mahmoudiyah, 60 km au sud de la capitale, un homme poursuivi par la police a fait détonner des explosifs qu'il portait, tuant deux policiers et en blessant au moins quatre autres, selon un responsable de la sécurité. "En prenant en compte ces derniers attentats, au moins 210 personnes ont péri et plus de 500 autres blessées dans les violences" en février à travers le pays, selon des bilans fournis par les services de sécurité et médicaux. Les violences se sont intensifiées ces dernières semaines en Irak alors que le pays est en pleine crise politique, avec des manifestations anti-gouvernementales depuis près de deux mois.

MAURITANIE

Législatives et municipales en septembre-octobre

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) de Mauritanie a annoncé jeudi que les élections législatives et municipales seront organisées entre la mi-septembre et la mi-octobre 2013", ajoutant que "la date précise de la tenue du scrutin sera arrêtée en concertation avec les partenaires concernés". Elle précise qu'elle entend "mettre à profit cette période, en coordination avec les acteurs du processus (électoral), pour consolider les acquis et favoriser la réalisation de nouvelles actions". La Céni veut ainsi agir pour "le renforcement des opérations d'enrôlement (à l'intérieur et à l'étranger), l'amélioration des conditions de distribution des cartes nationales d'identification, la réalisation du recensement électoral et la poursuite des concertations avec les acteurs politiques et ceux de la société civile". La commission dit compter "sur l'appui et l'engagement de tous les acteurs de la vie politique nationale pour la réussite des prochaines échéances électorales, dans l'intérêt supérieur de la Nation".

VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL

Le Centre américain Robert F.Kennedy dénonce

Le directeur du Programme partenaires du Centre américain Robert F. Kennedy pour la justice et les droits de l'homme, Santiago Canton, a dénoncé jeudi les "violations des droits de l'homme au Sahara occidental" et demandé des "mécanismes de protection des droits des Sahraouis". Dans son rapport de mission sur la situation des droits de l'homme, présenté au Parlement européen, M. Canton a relevé les "régulières violations des droits de l'homme au Sahara occidental sous occupation marocaine". Le représentant du Centre Kennedy, de retour du Sahara occidental, n'a pas caché sa "colère" et son "désappointement" face à cette "dure réalité", affirmant la "détermination" du Centre à saisir l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU sur cette situation. Il a aussi rappelé que le Centre Kennedy œuvrait pour l'établissement de "mécanismes" de protection des droits des Sahraouis, "soit en élargissant les



perspectives de la mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), soit en créant un autre dispositif". Le plus important pour M. Canton, c'est de "réagir rapidement pour protéger les populations sahraouies sous occupation marocaine". Par ailleurs, l'orateur a révélé à l'assistance, com-

posé notamment d'eurodéputés, d'attachés parlementaires et de journalistes, le sort d'une femme sahraouie "frappée et dégradée physiquement, suivie par des photographes du Centre Kennedy, qui ont apporté des preuves formelles de l'implication des services de sécurité marocains dans cette affaire".

SYRIE

Lakhdar Brahimi met en garde contre la dégradation de la situation

L'émissaire de l'ONU et de la Ligue arabe en Syrie, Lakhdar Brahimi, a mis en garde contre la dégradation de la situation en Syrie et la persistance de la crise actuelle, appelant à la poursuite des efforts visant à trouver un terrain d'entente entre le gouvernement et l'opposition en vue d'un règlement pacifique du conflit. Dans une intervention lors de la 6e réunion du conseil de la Fondation Yasser Arafat tenue jeudi au siège de la Ligue Arabe au Caire, M. Brahimi a souligné la nécessité de mettre un terme au conflit armé en Syrie. Le problème réel se rapporte à une crise de confiance entre les parties opposées, a-t-il estimé. Par ailleurs, M. Brahimi a considéré que la proposition du chef de la coalition nationale des forces d'opposition syriennes, Ahmed Mouad El-Khatib, d'engager un dialogue avec les représentants du gouvernement syrien, était une surprise pour tous. Pour M. Brahimi



cette initiative a mis le régime syrien dans la gêne car El-Khatib n'a pas posé de préalable au dialogue mais soulevé quelques revendications, concernant la libération des prisonniers notamment, dont la satisfaction, par le gouvernement, constituerait un gage de bonne foi. Concernant les aides

humanitaires, il a indiqué que 200 millions de dollars seulement sur le montant de 1,5 milliard de dollars promis par la conférence des donateurs au mois de janvier dernier à Koweït, ont été mobilisés rappelant les conditions déplorables que vivent les Syriens du fait de la persistance du conflit armé.

PEUPLE PALESTINIEN

L'Algérie appelle à Rome à une aide financière internationale

L'Algérie a appelé la communauté internationale à apporter une aide financière à l'Etat de Palestine lors d'un séminaire international organisé à Rome par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

L'appel de l'Algérie lancé par un représentant de l'ambassade algérienne en Italie, à cette rencontre sur le blocus financier imposé au peuple palestinien, par Israël, qui s'est achevée vendredi, a été

qualifié de "message fort" adressé à la communauté internationale, par le président du Comité, Abdou Salam Diallo. D'autres délégués de pays membres des Nations unies présents à cette rencontre ont réitéré cet appel en faveur du peuple palestinien, qui souffre d'un embargo financier exercé "injustement" par Israël au lendemain de l'obtention de la Palestine du statut d'Etat observateur aux Nations unies en novembre dernier. Le 2 décembre, le gou-

vernement israélien avait annoncé le blocage jusqu'à nouvel ordre du transfert à l'Autorité palestinienne de différentes taxes douanières et impôts qu'il prélève pour son compte, à titre de sanction. Par ailleurs, la décision des autorités israéliennes d'occupation de l'implantation de nouvelles colonies israéliennes dans les Territoires palestiniens occupés a été dénoncée par les participants à ce séminaire, car "incompatible avec la paix", ont-ils jugé.

LE DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE COGITE LE CONCEPT DE MODERNITÉ

La modernité, une dimension et une complexité!

Le colloque national sur la modernité a débuté, mardi dernier, au niveau du département de Philosophie. Devant un public composé majoritairement d'enseignants-chercheurs, le président du colloque, M. Abdelaoui, lors de son allocution d'ouverture a rappelé à l'assistance la nécessité d'interroger le concept de modernité qui comprend plusieurs approches. Suite à cette brève allocution, place a été laissée aux chantiers de réflexions dont ont émané plusieurs communications. Lors de la première journée, les conférenciers ont ponctué leurs interventions à travers un maquis de références philosophique en embrassant la question théologi-

que et esthétique et son rapport avec le concept de modernité. Devant la complexité de la réalité sociale, une chercheuse de l'université de Mostaganem Sadia CH, a essayé de «contextualiser» cette dimension de la modernité culturelle à travers une étude pratique faite sur des élèves issus de différents milieux. Elle dira que le champ linguistique relève quelques difficultés d'appréciation pour comprendre l'évolution de l'apprentissage en Algérie qui ne cesse d'obéir aux injonctions d'un système scolaire décalé par rapport à la réalité sociale. Quant à la deuxième journée, les intervenants ont focalisé leurs conférences sur la modernité analysée à travers un

corpus littéraire. A cet égard, l'enseignante Mme Amel de l'université de Guelma a basé son intervention sur une lecture de Rachid Mimouni. Selon l'enseignante Amel, l'écriture de l'écrivain Mimouni est réaliste tout en s'agrémentant par un ton surréaliste. Face à son style d'écriture de «va et vient», la chercheuse dira: «cet écrivain n'avait pas une vision statique de la modernité», avant de poursuivre que les Algériens ont embrassé une multitude de sujets quant au harcèlement, intimidations oppressions et provocations. La modernité reste, selon les chercheurs et intervenant, un chantier vaste à «actualiser» continuellement.

Adnan Mouri

ATTENTAT DU 28 FÉVRIER 1962 À LA PLACE TAHTAHA

Les Oranais se rappellent de la machine meurtrière de l'OAS

Il y a 51 ans, le 28 février 1962 aux environ de 15 heures 45mn, la ville nouvelle à Oran a été secouée par un tragique attentat opéré par la machine meurtrière de l'OAS. C'était au mois de ramadhan. Cette organisation fasciste a fait exploser un véhicule bourré d'explosif, dans un endroit où, des milliers de musulmans, s'apprêtaient à faire leurs achats. La scène était des plus horribles. Des témoins racontent, que la puissance de l'explosion était telle, que les corps des victimes étaient affreusement mutilés, incomplets, au point qu'il a été impossible

d'identifier les victimes. Cet attentat qui a eu lieu quelques jours avant le cessez-le-feu, a été le plus meurtrier de la Guerre de libération. Le nombre des victimes n'a jamais été connu. On parle de 80 morts, une centaine de blessés et un nombre très important de disparus. Cet événement dramatique, qui a allongé la liste de meurtres de masse commis par l'OAS, a été commémoré dans la journée d'avant-hier, par la famille révolutionnaire. Un grand nombre de membres de l'association des anciens résistants de la wilaya d'Oran, des citoyens, ainsi que des

élèves des établissements scolaires ont pris part à un rassemblement, qui a eu lieu au niveau de la place Tahtaha. Les présents ont participé à la lecture de la fatiha et ont observé une minute de silence à la mémoire des victimes de cet attentat. Dans l'après-midi de la même journée, une conférence a été donnée au niveau du musée Zabana, par M. Benkada Sadek socio historien et chercheur au CRASC. M. Benkada est revenu longuement sur cet attentat et ses recherches qu'il a entamées depuis des années ont apporté de nouveaux éclairages.

A. Kader

LES GROSSISTES SERONT DÉLOCALISÉS À EL KERMA

La wilaya prête à mettre 100 et 150 milliards

Après, il semble bel et bien que les choses s'accélérent en matière de création de pôles de commerce. En effet, la wilaya nourrit l'ambition de devenir d'ici peu une plaque tournante d'activité de commerce multipolaire. Oued Tiélat, Béthioua et El Kerma notamment sont des communes qui sont appelées à connaître un essor économique qui ne sera pas sans se traduire par un impact en matière de développement. Avec un pôle sidérurgique et métallurgique à Béthioua, un pôle de la mécanique à Oued Tiélat et un troisième

pôle de l'agroalimentaire à El Kerma, l'objectif n'est autre que de créer une osmose commerciale. Déjà avec un marché de gros des fruits et des légumes à partir duquel s'approvisionnent 34 wilayas, un marché des voitures, un futur marché des bestiaux et un autre pour les grossistes dont l'inscription ne saurait tarder, El Kerma est destinée à être l'un de ces trois pôles multidimensionnels. Et on parle déjà d'un consensus qui serait tombé entre les deux parties. Afin d'accélérer les choses, une réunion a regroupé lundi dernier le

directeur de commerce de la wilaya et des représentants des grossistes afin de dégager une feuille de route. La wilaya s'est dite prête à mettre le paquet puisqu'on annonce qu'un montant allant de 100 à 150 milliards pourrait être dégagé pour construire ce marché de grossistes à El Kerma, d'autant plus que les représentants des grossistes ont été reçu la fin de la semaine écoulée par le wali et un consensus est tombé sur ce projet unique en son genre, a-t-on appris de sources sûres.

B.Habib

ARRÊTÉ PAR LA 7ÈME SÛRETÉ URBAINE

L'agresseur d'une journaliste sous mandat de dépôt

La cavale d'un dangereux malfaiteur qui opérait au niveau de la ville nouvelle, Bd Maata et autres lieux s'est terminée à l'aube de la journée du jeudi dernier. Ce voyou a été surpris dans son lit par les éléments de la 7ème sûreté urbaine. L'arrestation a eu lieu après qu'une journaliste ait déposé une plainte pour vol de son téléphone portable, avec coups et blessures vo-

lontaires. L'auteur de l'agression a été identifié grâce aux signalements donnés par la victime. Les recherches se sont soldées par retrouver l'adresse du voyou en question à la hauteur du quartier populaire Derb. Lors de la perquisition, on apprend que la famille du délinquant a tenté d'entraver le travail de la police, mais sans résultats. Selon une source proche de la victime, les hommes de loi

de la 7ème sûreté urbaine, ont découvert que ce malfaiteur qui vient de peine d'attendre la majorité, est recherché pour près d'une dizaine de plaintes déposées dans d'autres quartiers et a fait l'objet d'un mandat d'arrêt. Hier, lors de la présentation de ce malfaiteur devant le procureur, on apprend que des victimes se sont manifestées après avoir été informées de son arrestation.

A.Kader

MOUVEMENT DE REDRESSEMENT DU FLN

Les militants de l'Ouest en conclave

Une rencontre régionale regroupant les militants du mouvement de redressement et de l'authenticité de la mouhafada d'Oran du FLN sera organisée aujourd'hui à Oran. Celle-ci, placée sous la direction nationale du mouvement aura à débattre l'actualité du parti et les solutions devant être prises en prévision du congrès. Les militants du mouvement avaient appelé il y a une semaine à partir d'Oran au rassemblement de la famille révolutionnaire et à la récupération des cadres écartés par l'ex-SG. C'est en effet, l'un des objectifs du mouvement, dont la stratégie repose sur une transparence dans les actes et devoirs. Les militants demandent à ce que la réunion du comité central se tienne dans les plus brefs délais et que l'élection du SG se fasse également en toute transparence. Ils écartent dans ce registre toute condition que certains membres du Bureau politique ont mis en place pour créer un conflit de génération. Ils recommandent l'intégrité et surtout l'honnêteté seules conditions pour qu'un responsable puisse amener le parti vers le développement. Tout en dénonçant certaines pratiques et agissements de certains membres du Bureau politique, les militants du mouvement exigent le respect des délais pour enfin réorganiser ce parti et aller de l'avant. Cette vision futuriste que le mouvement espère obtenir ne peut se faire sans la récupération de tous les militants du parti, un des objectifs auquel aspire le mouvement.

A. A.

LE PÔLE ÉCONOMIQUE DE BÉTHIOUA BÉNÉFICIE D'UNE EXTENSION

L'ONTA et la DSA priés de ne plus délivrer des actes de concession

Le chef de daïra de Béthioua a demandé récemment aux responsables de l'Office National des Terres Agricoles (ONTA) de la wilaya d'Oran, et ceux de la Direction des Services Agricoles (DSA) de cesser de remettre les actes de concession aux propriétaires des exploitations agricoles se trouvant dans le périmètre d'extension du pôle économique. Des exploitants agricoles auraient eu leurs actes de concession, alors qu'ils sont censés être intégrés au pôle économique en question. Il faut savoir dans ce sens que ce pôle qui était auparavant d'une superficie initiale de plus de 80 hectares, a vu celle-ci s'étendre d'un coup à près de 250 hectares au vu de la demande pressante en matière de foncier formulée par les investisseurs. Ce n'est pas d'ailleurs, sans raison que ce pôle a bénéficié d'une extension, afin de satisfaire cette demande. Mais, comme nous l'avons affirmé le directeur de la DSA, l'objectif consiste d'abord à «délimiter en macro le pôle économique», avant tout octroi de terrain aux investisseurs. Les exploitants agricoles, dont les assiettes se trouvent dans la partie extension du pôle seront expropriés et indemnisés dira-t-il.

B.Habib

TÉLÉPHONES UTILES - ORAN

SAMU:	041.40.31.31
Protection Civile	041.41.34.00/05
Hôpital d'Oran	041.41.39.26
Police secours	17
Sûreté de wilaya	041.32.44.70
Gendarmerie Nationale	041.40.22.92
Aéroport Es-Sénia	041.51.11.53
.....	041.59.10.31/40
Air Algérie.....	041.42.72.05/06/07
Gare ferroviaire.....	041.40.15.02

HORAIRES DE PRIÈRES POUR LA WILAYA D'ORAN

Fajr	06:23
Dhor	13:31
Asr	16:14
Maghrib	18:42
Isha	20:01



137 permis de conduire retirés en janvier

Les éléments de la police de la voie publique de la sûreté de wilaya de Tissemsilt au cours du mois de janvier 2013, par les éléments de la police de la voie publique de la sûreté de wilaya de Tissemsilt, ce qui signifie que les automobilistes ne respectent pas le code de la route. Parmi ces contrevenants, 67 chauffeurs ont vu leur permis retiré pour excès de vitesse, 67 pour défaut de présentation de la carte de contrôle technique des véhicules, 08 pour défaut d'assurance et 04 pour conduite sans permis de conduire, selon le chargé de la cellule de communication et des relations publiques et de la sûreté de wilaya. C'est ce qui ressort du bilan mensuel. Il a été également enregistré 463 amendes forfaitaires dans la même période allant de 2.000 à 6.000 DA.

B. HAMOUDI

ALORS QUE 1200 PROJETS ONT ÉTÉ FINANCÉS PAR L'ANSEJ

400 promoteurs n'ont toujours pas procédé au remboursement à Mostaganem

Le directeur de l'agence de l'emploi, M Griche Sofiane, a tenu à dire que son administration a traité quelques 5000 dossiers lors de la saison 2012. 4000 dossiers ont été approuvés par la commission dont une majorité investira dans le secteur de l'agriculture ce qui est en rapport avec la vocation de la capitale du Dahra. Ainsi, la chance a été accordée aux jeunes stagiaires fraîchement débarqués des centres de formation professionnelle et qui auront l'occasion et une chance inouïe de rentrer de plein pied dans la vie active, surtout que l'administration n'offre plus suffisamment de postes pour les jeunes diplômés. La nouveauté est sans conteste les ateliers mobiles en ce qui concerne la mécanique, l'électricité, la plomberie, la menuiserie et le tournage fraisage. Le directeur de l'emploi a rappelé que les banques ont financé quelques 1206 projets qui ont généré 2800 postes d'emplois. Toutes les facilités ont été accordées aux jeunes investisseurs dans le domaine de l'agriculture, la culture sous serre, l'élevage du poulet de chair, de vaches...etc ont bénéficié d'une chance inespérée d'investir dans un domaine qui rapporte gros mais qui demande beaucoup d'efforts. Malgré toutes ces facilités, certains jeunes promoteurs continuent à abuser de la générosité de l'Etat en s'abstenant de rembourser leurs prêts bancaires. Alors que l'administration est décidée de prendre les mesures qui s'imposent et de recourir à la justice, plus de 400 jeunes promoteurs n'ont toujours pas remboursé leur crédit bancaire, ce qui prive d'autres jeunes à bénéficier de cette aubaine. D'après certaines sources, beaucoup de jeunes ont rendu le matériel pour s'acheter des voitures neuves et s'adonnent au travail de taxisiers clandestins, une activité devenue beaucoup plus rentable.

Malak. M

BRÈVES DE RELIZANE

Par B. Belhadj

Réaménagement du jardin public

Désormais, le jardin public du boulevard de la République qui faisait le plaisir des Relizanais, et par le temps et l'irresponsabilité de nos élus, s'est transformé en un lieu de tous les fléaux, mais après que les sages de Relizane aient soulevé le problème aux autorités de la wilaya, une décision stricte a été prise pour lancer une opération de réaménagement, pour rendre à César ce qui lui appartient, avec l'installation de nécessités de divertissement aux enfants et aux familles.

Des pannes d'Internet récurrentes

Il paraît que l'ère de la technologie, surtout dans la Télécom, en particulier dans le domaine de l'Internet au niveau des nouvelles cités, telle la nouvelle ville de Bermadia où, les abonnés ne cessent de se plaindre soit pour un abonnement, et qui est dans la plupart du temps impossible, ou si vous êtes abonné lorsqu'une panne est signalée, il faudra attendre, et attendre pour réparer, et attention, il faudra l'aval du technicien.

TISSEMSILT

Grande rafle dans les points chauds

Appliquant les instructions du Commandement de la Sûreté de Wilaya de Tissemsilt, les éléments des sûretés urbaines ont mené une vaste opération «coup de poing» à travers le territoire de la ville de Tissemsilt. Une multitude de véhicules et de policiers ont pratiquement ratisé tous les quartiers qualifiés de chauds et fréquentés par une faune disparate. Cependant, comme nous l'avions déjà signalé dans nos colonnes, les jeunes ne s'amusaient plus à porter des lames et des produits prohibés. Cela est, maintenant et c'est constaté, du seul ressort des récidivistes, qui ne peuvent se séparer de leurs couteaux pour finir par être appréhendés et jetés en prison. Ces opérations visent à «nettoyer» ces endroits fréquentés par des délinquants qui nuisent à la sécurité des citoyens.

Plusieurs lieux suspects ont été passés au peigne fin par les policiers. Les descentes de police ont touché certaines cités d'habitations de Tissemsilt autres endroits de la ville. Ces opérations ont été organisées par les quatre sûretés urbaines de la ville de Tissemsilt, chef lieu de wilaya. Lors de cette opération, les éléments des services de sécurité, ont procédé à des contrôles d'identité et par la fouille des personnes suspectes. Dans ce même sillage pendant l'opération, les éléments des services de sécurité ont interpellés plusieurs personnes, ont mis hors d'état de nuire 5 individus, âgés de 23 à 40 ans, portant sur eux des armes blanches et des gourdins qu'ils utilisaient pour aggraver les paisibles citoyens et les délester de tous leurs biens. Les mis en cause ont été conduits vers les sûretés urbaines compé-

tentes pour l'élaboration des procédures juridiques, a souligné jeudi, le responsable de la communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya, lors d'un point de presse. Cette opération visait à neutraliser les bandes criminelles, à garantir la sécurité et à instaurer un climat de quiétude au niveau des cités urbaines. Présentés au procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt, ces mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt sous les chefs d'inculpation de CBV, agression et port d'armes blanches prohibées, selon le chargé de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Ces opérations ont été accueillies favorablement par la population qui souhaite que de telles actions se poursuivent afin de rétablir l'ordre et rendre à la ville sa sécurité.

B. HAMOUDI

PROTECTION CIVILE DE CHLEF

Sensibilisation sur les dangers des catastrophes naturelles»

A l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la protection civile qui coïncide avec le 1er mars, la direction de la protection civile de Chlef a tracé un programme très important au profit des citoyens pour leur montrer l'importance de la protection civile. Selon le capitaine Ahmed Meddah, chargé de la communication au niveau de la direction de la protection civile, il est programmé en cette journée mondiale de la protection civile une manifestation portes ouvertes sur toutes les ac-

tivités des pompiers et des secouristes, le grand public pourra voir tout les engins et matériel de sauvetage et de secours sur terre comme sur mer, il sera programmé aussi au niveau de l'unité principale une simulation de sauvetage lors d'une catastrophe naturelle tel le séisme ou un incendie, où des sauveteurs de la protection civile, au risque de leur vie, pénètrent au milieu des ruines pour sauver des vies humaines. En 2012, le thème de la journée mondiale fut la protection civile et les accidents do-

mestiques, un thème choisi par l'Organisation Internationale de la Protection Civile (OIPC) qui a choisi celui de cette année et qui sera, selon le capitaine Meddah, «la protection civile pour préparer la société civile aux dangers des catastrophes naturelles». Dans ce contexte la protection civile de Chlef a formé depuis le mois d'Avril 2010 à ce jour 1273 secouristes dont parmi eux figurent 199 femmes formées pour secourir des blessés lors d'un séisme ou d'une catastrophe naturelle quelconque.

B.REDDHA

FORMATION PROFESSIONNELLE DE TAOUGRITE (CHLEF)

Les stagiaires désertent le centre faute d'électricité

Depuis le 12 novembre 2012 date où, le poste d'alimentation du centre en énergie électrique a été inondé par les crues qui l'ont complètement esquiné, les stagiaires, un à un ont déserté le centre laissant les professeurs seuls ne

sachant quoi faire devant la fuite de leurs stagiaires, qui ont choisi de se faire inscrire dans d'autres centres.

Trois mois sans énergie électrique cela s'appelle du laisser-aller sans plus, car ce centre qui est un pôle de la formation professionnelle pour toute la région de Taougrite, puisqu'il accueille en internat, depuis 1984, les stagiaires des localités de Dahra, d'El-Guelta et de Bordj El Beghal, des stagiaires en grand nombre qui ont quitté le centre après la fermeture de l'internat et celle du

restaurant. Même les ateliers en préfabriqué qui sont actuellement en cours de remplacement en dur ne sont toujours pas livrés, un centre au sujet duquel, le moins qu'on puisse dire c'est qu'il est complètement ignoré par les responsables, la preuve un poste électrique qui attend d'être réparé depuis 3 mois relève d'une négligence caractérisée de la part des responsables, qui n'ont rien fait pour remédier à la situation que vit le centre et ses stagiaires.

B.REDDHA

1ère session criminelle de l'année à Béchar

L'ouverture de la 1ère session criminelle de l'année en cours, programmée pour dimanche prochain au niveau de la Cour de Béchar, aura à traiter 31 affaires, dont des affaires de crime, de falsification de documents, des affaires de constitution de groupes de malfaiteurs, de CBV, de viol, de vols qualifiés et une affaire de drogue. L'affaire la plus attendue, est celle ayant un lien avec le crime, dont la victime n'est autre qu'un nouveau-né. Plusieurs dossiers seront traités par les juges durant 15 jours, à raison de 03 séances par journée.

M.ZINEDDINE

BECHAR

500 milliards pour la réalisation du CHU

Une enveloppe de 500 milliards de centimes, vient d'être débloquée par le ministère des Finances au profit de celui de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière et ce, pour doter la wilaya du Sud-ouest d'un CHU. Cette décision approuvée par la Direction des Budgets, relative au financement dudit projet notamment, dans l'étude, la réalisation de l'infrastructure hospitalo-universitaire et l'équipement, entre dans le cadre des budgets de développement sur le fonds spécial de développement des régions du Sud, indique-t-on à la wilaya. L'opération concernant la procédure pour entamer l'étude, sera lancée incessamment, apprend-on de même source.

M.ZINEDDINE

www.carrefouralgerie.com

AIN DEFLA

Les SDF ne trouvent plus de refuge !!!

C'est l'hiver, la pluie, la neige et le froid glacial, et les sans-abri sont les premières personnes à endurer ces difficultés climatiques. La wilaya de Ain Defla comme toutes les régions du pays compte un bon nombre de SDF à travers ses 36 communes, mais la question qui se pose actuellement, que font les premiers responsables concernés par cette catégorie afin de mettre fin à leurs difficultés? Ces derniers jours, la température a brusquement chuté, des vents glacials accompagnés de pluies torrentielles et de grêle ont fait leur apparition. Le froid a contraint les citoyens à chauffer davantage leurs foyers. La nuit venue, la température baisse parfois en dessous de zéro obligeant les citadins à se couvrir plus. Dehors, une catégorie de personnes erre dans les ruelles et ne trouve aucun abri pour se protéger et se nourrir aussi. Ce sont les sans-abri qui affrontent le mauvais temps et la faim, attendant des âmes charitables qui ne viennent toujours pas à leur secours. Les jours passent et se ressemblent pour cette catégorie, sans que leur situation ne s'améliore. A Khemis Miliana, des

femmes, avec leurs enfants, allongées sur le trottoir, se protègent avec des cartons et des nylons, tendent leur main, d'autres sont accompagnées de bébés et d'enfants en âge d'être scolarisés. Mais qui est responsable de tout ça ? Où sont les services de la DAS ? D'ailleurs, existe-t-il un régime de la protection sociale ? Et pourquoi les premiers responsables des communes ne réagissent-ils pas ? Pendant la journée, les sans-abri essayent de trouver un coin pour se réchauffer du froid glacial de la nuit. Ils se rabattent près des cafés, des restaurants ou des bains maures, mais ils sont indésirables et finissent par être chassés. Dans la soirée, les miséreux se précipitent pour se préparer au supplice de la nuit et partent à la recherche d'un endroit chaud pour se protéger du froid, utilisant tous les moyens de bord. Même les malades mentaux dorment à la belle étoile dans ces moments difficiles alors que la logique est tout autre. Ils devraient être dans des hôpitaux ou dans des centres spécialisés. L'année dernière, à travers la wilaya, plusieurs sans-abri ont été retrouvés sans vie au lever du jour. Les associations caritatives ne se manifestent que lors des célé-

brations des fêtes nationales, ou religieuses « et oui c'est le made in Algeria », affirme un jeune homme. Alors que les élus censés représenter et défendre les citoyens semblent préoccupés par d'autres affaires, peut-être plus importantes que ces malheureux SDF. Venir au secours des sans-abri ne demande pas grand-chose, il faut simplement savoir faire preuve d'humanisme. L'exemple a été donné par une poignée de jeunes commerçants de la wilaya de Ain Defla qui ont déclenché une opération humanitaire en venant au secours des sans-abri de cette ville ainsi que les appels sans cesse des imams à travers les mosquées pour venir en aide à cette catégorie oubliée. Le Croissant Rouge, doit doubler les sorties nocturnes à travers l'ensemble des quartiers de la ville et évacuer ces sans-abri pour les héberger dans des endroits plus cléments. Dans chaque région du pays, il faudrait enclencher des opérations de solidarité pour cette catégorie, il suffit simplement que les structures concernées donnent les instructions nécessaires pour déclencher un plan d'évacuation et d'aide.

Amine B.

FORMATION PROFESSIONNELLE À AÏN DEFLA

35 nouveaux formateurs pour l'encadrement des stagiaires

L'encadrement des stagiaires de la formation professionnelle dans la wilaya d'Ain Defla sera renforcé par l'apport de 35 nouveaux formateurs dans le but d'améliorer la qualité de la formation dispensée, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de ce secteur. Ces nouveaux formateurs, qui prendront

leurs fonctions dans des établissements de la formation professionnelle de la wilaya à la rentrée du mois de février, s'ajouteront aux 381 déjà en poste (dont 105 ingénieurs et licenciés), portant ainsi l'effectif global des formateurs à 416, a indiqué la même source. Huit équipements en informatique et 2 en électronique seront, par la même occasion, réceptionnés au profit de plusieurs établissements de formation à travers la wilaya, a ajouté la même source, précisant que le nombre total des équipements pédagogiques est actuellement de 163.

4000 postes de formation seront ouverts dans diverses spécialités dans les centres de formation professionnelle (CFPA) de la wilaya

d'Ain Defla à la session de février prochain, a rappelé la même source. Il s'agit de la formation résidentielle (1250 postes), la formation par apprentissage (1950), la formation pour femmes au foyer (380 postes dont 140 pour l'alphabétisation), les cours du soir (380), la formation conventionnée (150), l'alphabétisation qualitative (140) et la formation assurée par les écoles privées (180). 38 structures de formation professionnelle dont 1 institut national spécialisé de formation professionnelle (INFSP), 16 centres de formation professionnelle et administrative (CFPA), 4 établissements privés agréés et 13 sections détachées en milieu rural existent dans la wilaya d'Ain Defla.

PRÉVU INITIALEMENT A SIDI BOUDERHEM (BEJAIA)

Le projet de la nouvelle ville délocalisée pour des raisons techniques

Le projet d'une nouvelle ville, prévu initialement sur le plateau de Sidi Boudherhem, au chef-lieu de la commune de Bejaia vient d'être délocalisée, c'est ce qu'a indiqué le wali de Bejaia. En effet, lors d'une visite qu'il a effectuée sur les lieux, jeudi dernier, le wali de Bejaia, M. Hamou Ahmed Touhami, a affirmé que ce projet est important est transféré dans la commune de Oued Ghir où l'assiette de terrain est disponible. Le site de Sidi Boudherhem a été déclaré comme étant « inconstructible » par une commission technique du département de l'habitat dépeçée sur les lieux par M. Te-

boune le ministre du secteur. S'il est clair que la plupart des logements seront délocalisés vers ce nouveau site de Oued Ghir, cependant le wali de Bejaia n'a pas précisé si toutes ces infrastructures connaîtront le même sort. Rappelons que le projet de cette nouvelle ville de Sidi Boudherhem, sur une superficie de 200 ha, compte initialement la réalisation de 9 000 logements, six écoles primaires, quatre CEM, deux lycées, une unité de la protection civile, une sûreté urbaine BMPJ, un complexe sportif de proximité, une médiatique, un CHU et une mosquée.

H.S.

CONSTANTINE

20.000 logements publics locatifs supplémentaires attribués

Un "quota supplémentaire" de 20.000 logements publics locatifs (LPL) vient d'être attribué à la wilaya de Constantine, a indiqué jeudi le secrétaire général de la wilaya, M. Aziz Benyoucef. Ce quota s'ajoute aux 18.000 unités de la même formule ayant déjà bénéficié à la wilaya dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, a ajouté ce responsable en marge d'un conseil de wilaya consacré au développement de la commune de Zighoud-Youcef. Cet important complément de 20.000 unités, décidé en faveur de la wilaya au lendemain de la visite de travail du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, à Constantine, permettra une "meilleure prise en charge du dossier du logement à caractère social", a estimé le même responsable. M. Benyoucef a précisé, dans ce contexte, que plusieurs "catégories de familles, à l'image de celles vivant dans des conditions précaires à la vieille ville, aux abords des oueds et sur des sites menaçant ruine à cause du phénomène du glissement de terrain, ouvrent également droit à un logement social, au même titre que les familles mal logées". Le secrétaire général de la wilaya de Constantine a fait état, à ce propos, du recensement de plus de 4.000 familles occupant des logements affectés par le phénomène du glissement de terrain et de plus de 3.000 autres familles vivant dans des habitations vétustes à la vieille ville. Des familles dont la décision de relogement figure parmi les priorités des autorités locales, a-t-il affirmé. S'agissant des logements ruraux, M. Benyoucef a indiqué que la wilaya de Constantine vient également de bénéficier d'un "complément de 6.000 aides" à l'habitat rural. Un quota supplémentaire qui vient à point pour permettre "d'achever, dans de bonnes conditions, l'opération de reconstruction de 103 sites ruraux anarchiques recensés à travers le territoire de la wilaya", a considéré le secrétaire général de la wilaya de Constantine.

OUM EL BOUAGHI

Saisie de 2 quintaux de viandes impropres à la consommation!

Poursuivant la lutte contre les commerçants délicats et les pratiques commerciales illégales, les brigades de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes de la direction du commerce de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont procédé à la saisie, en milieu de semaine, d'importantes quantités de viandes impropres à la consommation. Il s'agit d'une quantité de près de deux quintaux, soit près de 86 kilogrammes de viandes rouges, 40 kilogrammes de viandes blanches, 28 kilogrammes de viande destinée à la fabrication des saucisses, et une trentaine de kilogrammes de graisses. Les commerçants en question se sont vus constituer des dossiers transmis aux instances judiciaires, et leurs locaux commerciaux ont fait l'objet d'une décision de fermeture administrative. Ces opérations réussies par les brigades de contrôle viennent à point nommé nous renseigner sur les pratiques des commerçants véreux qui n'hésitent point même au détriment de la santé des pauvres consommateurs, de procéder à des pratiques non réglementaires mettant en danger la vie des consommateurs.

Skander K.

HORAIRES DE PRIÈRES POUR LA WILAYA D'ALGER

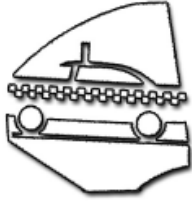
Fajr	06:09
Dhor	13:31
Asr	15:58
Maghrib	18:25
Isha	19:46



SÉTIF

Une bande de trafiquants de drogue arrêtée

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de Sétif ont démantelé, ces dernières 24 h, une bande de trafiquants de drogue, et saisi 10.000 cachets de psychotropes, a-t-on appris, jeudi, auprès de la sûreté de wilaya. Le chef de la sûreté de wilaya, M. Abdelaziz Yamouni, a indiqué que cette bande, "l'une des plus dangereuses dans le trafic de stupéfiants", est composée de trois individus et dont le "cerveau" a été arrêté à Ain Oulmane, au sud de Sétif, alors qu'il s'appropriait à écouler la drogue. Les deux autres membres de la bande, identifiés, ont été arrêtés dans la même ville d'Ain Oulmane. Les trois individus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sétif qui les a inculpés de "constitution de bande de malfaiteurs et trafic de stupéfiants" et placés en détention préventive.



VITAM



CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
MESRA CENTRE ROUTE DE MANSOURAH
 WILAYA DE MOSTAGANEM

TEL 045 22 25 68 – FAX 045 22 30 54

POUR VOTRE SECURITE
 LE CONTROLE
 TECHNIQUE
 AUTOMOBILES EN TOUTE
 SIMPLICITE

ASSURANCE
 CONFIANCE EN SOI



CONTROLLER LE VEHICULE
 ASSURER LA VIE

OBTENIR L'EXPERIENCE
 C'EST LE TEMPS

IDENTIFICATION
 FREINAGE
 DIRECTION
 VISIBILITE
 ECLAIRAGE
 SIGNALISATION
 LIAISON SOL
 STRUCTURE
 CARROSSERIE
 EQUIPEMENTS
 ORGANES MECANIQUES
 POLLUTION
 NIVEAU SONORE

الإشارة
 الإشارة
 هيكل السيارة
 أعضاء ميكانيكية
 التعريف
 الفرمة
 التوجيه
 الرؤية



Milan prolonge le rêve d'El Shaarawy

Sous contrat jusqu'en 2017, Stefan El Shaarawy a rempli le pour une saison supplémentaire avec l'AC Milan, a confirmé ce jeudi le club lombard sur son site officiel. Voilà l'international italien lié jusqu'en juin 2018 avec les Rossoneri.

Un an de plus pour El Shaarawy. Alors que son bail actuel expirait en 2017, l'attaquant transalpin a accepté de signer un nouveau contrat avec l'AC Milan, faisant ainsi de lui un joueur lombard jusqu'au 30 juin 2018. Pour les Rossoneri, désireux depuis quelques mois de rajeunir leur effectif sur la durée, la fidélité affichée du footballeur de 20 ans s'inscrit dans cette politique nouvelle souhaitée notamment par Silvio Berlusconi, le président du club milanais. Quelques mois après avoir dégraissé en profondeur le groupe de Massimiliano Allegri, avec un mercato estival marqué par le départ des anciens cadres de la maison, le board transalpin confirme l'entrée du club dans une nouvelle ère, qui doit lui permettre à plus ou moins long terme de retrouver les sommets.

Pour Stefan El Shaarawy, cette prolongation suit une logique implacable, celle d'un joueur qui a explosé cette saison aux yeux du grand public après des débuts délicats à San Siro. Arrivé au club en 2011 en provenance du Genoa, le footballeur d'origine égyptienne a u r a



attendu son heure, la faute à un Zlatan Ibrahimovic meilleur buteur de la Serie A l'année dernière et qui lui a longtemps fait de l'ombre.

Aujourd'hui, l'attaquant suédois n'est plus à Milan, et sans oublier les départs d'Antonio Cassano puis Alexandre Pato, le joueur de 20 ans s'est retrouvé sur le devant de la scène, à la pointe de l'attaque de son équipe. Pour le résultat que l'on connaît.

Avec 16 buts en 25 titularisations, Stefan El Shaarawy occupe la deuxième place du classement des buteurs, derrière Edinson Cavani, l'Uruguayen du Napoli. Troisième de la Serie A avant le derby contre l'Inter (1-1), l'AC Milan (4e) effectue un retour au premier plan tonitruant, au niveau national comme sur la scène européenne, une

Ligue des Champions où El Shaarawy a brillé en phase de poules (2 buts) et en huitièmes de finale aller contre le Barça (2-0), où son travail a amené le but de Muntari en fin de partie. Sauveur de son équipe à plusieurs reprises à l'automne, la période de doute des Rossoneri, il se trouve aujourd'hui aligné avec Mario Balotelli, transfusé de Manchester City cet hiver. Un duo de feu pour Milan, mais aussi pour la Squadra Azzurra, les deux joueurs étant considérés comme les deux grands attaquants d'avenir de la sélection italienne. A San Siro, personne ne dira le contraire.

REAL MADRID

Des sanctions demandées contre Benzema

Flashé au volant de sa voiture à 216 km/h sur une route limitée à 100 km/h le 3 février dernier, Karim Benzema fait l'objet d'une demande de sanctions de la part de DIA, une association espagnole des victimes d'accidents de la route. "Il s'agit d'un comportement alarmant. Les conséquences auraient pu être terribles. Le Real Madrid ne devrait pas permettre ce type de comportement de la part de ses joueurs et devrait mettre en place des mesures à ce sujet", a indiqué Francisco Canes, le président de DIA. Nous pensons que ce type de comportements doit être poursuivi par le club, qui doit veiller au bien de ses joueurs et, bien sûr, à la sécurité de tous". Poursuivi pour délit pénal, l'attaquant français s'expose à une peine de prison de trois à six mois ou une amende de six à douze mois calculée sur la base de 5 à 400 euros par jour. L'ancien joueur de l'Olympique Lyonnais pourrait également être condamné à des travaux d'intérêt général en faveur de la communauté de Madrid d'une durée pouvant aller de 31 à 90 jours.

CHELSEA

Benitez quittera son poste à la fin de la saison

L'entraîneur de Chelsea Rafael Benitez a annoncé mercredi qu'il quitterait le club à la fin de la saison en raison de ses mauvais rapports avec les supporters du club londonien.

"Je suis le manager et c'est moi qui prend les décisions. Mais je partagerai à la fin de la saison de toutes façons. Je suis en intérim comme l'a dit le club, les supporters perdent leur temps" a-t-il déclaré.

"J'ai gagné tous les trophées possible pour un entraîneur en club. Les fans devraient faire ce qu'ils ont à

faire: soutenir l'équipe. En faisant ces chants et ces banderoles, ils n'aident pas le club", a-t-il ajouté.

Benitez avait été pris pour cible par les supporters du club dès son arrivée en tant qu'entraîneur par intérim en remplacement de Roberto di Matteo, en novembre dernier. Chelsea, qui a battu Middlesbrough (2-0) mercredi en huitièmes de finale de la Coupe d'Angleterre, est également en course en Europa League et pointe au quatrième rang en championnat, à 19 points du leader Manchester United.

MAN UNITED

Une tournée d'été en Thaïlande

Manchester United, leader du championnat d'Angleterre, entamera en Thaïlande sa tournée d'avant-saison 2013-2014, a annoncé le club jeudi.

Les Red Devils avaient déjà indiqué que cette tournée préparatoire les conduirait aussi à Sydney (Australie), à Tokyo et Osaka au Japon et à Hong Kong. Man U, qui a déjà joué quatre fois en Thaïlande, mais jamais depuis 12 ans, rencontrera les Singha All Star XI, sélection du championnat national, le 13 juillet au stade Rajamangala de Bangkok.

"Notre visite en Thaïlande en juillet joue un rôle important dans la préparation d'avant-saison, et permet au club de rencontrer certains de ses supporters lointains, et des partenaires commerciaux", a expliqué le directeur général, David Gill, soulignant que Manchester United "est suivi par plus de 19,5 millions de personnes en Thaïlande".

BARÇA

Iniesta: "L'absence de Vilanova nous est préjudiciable"



Tito Vilanova, en convalescence, manque du côté de Barcelone, surtout en ces temps compliqués.

Au lendemain de la défaite face au Real Madrid en demi-finale retour de la Coupe du Roi (1-3), Andrés Iniesta a déclaré en conférence de presse, regretté l'absence de son coach. "Ce serait mentir si je disais que l'absence de l'entraîneur ne nous est pas préjudiciable. Ne pas avoir ton premier entraîneur, ce n'est pas facile. Cela fait longtemps et c'est une difficulté supplémentaire, cette saison. Mais ce n'est pas parce qu'on a perdu deux matches qu'il faut dire à Tito de revenir tout de suite. Sa santé est primordiale. Et on a confiance en ceux qui sont là." a reconnu Andrés Iniesta mercredi en conférence de presse.

Pas de pré-contrat pour Neymar



Odilio Rodrigues, le vice-président de Santos, a rejeté les rumeurs selon lesquelles, Neymar aurait aucun pré-contrat avec Barcelone. Difficile de savoir réellement s'il y a un pré-contrat entre Neymar et le FC Barcelone. Cette semaine, le défenseur Brésilien du Barça, Daniel Alves, déclarait qu'il existait un accord écrit entre les deux parties.

Déclaration tout de suite contredite par le FC Santos, par l'intermédiaire du vice-président du club, Odilio Rodrigues: "Le comité de gestion du club l'a décidé, nous voulons prolonger le contrat de Neymar pour après 2014. Nous travaillons dans ce sens. Nous avons déjà discuté avec le père de Neymar. Il a nié qu'un pré-contrat avec Barcelone existait. Nous le croyons. C'est quelqu'un de sincère et de franc. Il a déclaré que Neymar jouerait là où il serait heureux. L'information de Daniel Alves est fautive."

L'Inter sur Van Nistelrooy



L'inter prospecte sur le marché des transferts pour trouver un remplaçant à Diego Milito. Le club intéresse activement un joker médical pour remplacer son attaquant Diego Milito, blessé lors du match de Ligue Europa opposant l'Inter Milan au club roumain de Cluj. Dans cette optique, les dirigeants nerazzurris s'intéressent à l'ancien buteur néerlandais de Manchester United, Ruud van Nistelrooy selon Mediaset.

Auparavant, les dirigeants intéressés avaient approché le norvégien Carew mais ont dû abandonner la piste, celui-ci n'ayant pas satisfait aux tests médicaux.

OFFICIEL

Yacine Brahimi qualifié en équipe nationale d'Algérie



La Fédération Internationale de Football Association (FIFA) a transmis à la Fédération Algérienne de Football (FAF) la décision officielle pour la qualification du joueur Yacine Brahimi en équipe nationale d'Algérie. Le joueur est dorénavant qualifié pour jouer pour notre équipe nationale.

COUPE ARABE:

USM Alger - Ismaily en demi-finale

Le tirage au sort pour les demi-finales de la Coupe d'Arabe a été effectué aujourd'hui, au siège de la FAF lors de la réunion de coordination de la Coupe des clubs de l'Union Arabe de Football (UFAA).

L'unique représentant algérien toujours en lice, à savoir l'USM Alger, a hérité de la formation égyptienne d'Al Ismaily, qui a éliminé le CR Belouizdad aux tirs aux buts, lors du tour précédent. Le match aller est programmé pour le 12 mars à Alger, alors que le match retour sera joué le 02 avril en Egypte.

Dans l'autre demi-finale, le Raja Casablanca affrontera la formation koweïtienne d'Al Arabi, avec un match aller au Koweït.

L'UFAA a également annoncé les dates de la finale, avec une manche aller fixée au 24 avril et une retour le 14 mai, le vainqueur de la rencontre entre l'USMA et Ismaily recevra au retour.

Ghoulam retrouve une place de titulaire avec l'ASSE

Retenu pour la Coupe d'Afrique des Nations et revenu d'Afrique du Sud avec une blessure, qui l'avait d'ailleurs empêché de prendre part au troisième match face à la Côte d'Ivoire, Faouzi Ghoulam a logiquement perdu sa place de titulaire au sein du onze de base stéphanois de Christophe Galtier.

Hier soir, l'arrière gauche algérien a profité de la suspension de Jonathan Brison, qui le suppléait au poste, pour débiter d'entrée lors de la réception de Lille en huitièmes de finale de la Coupe de France. Les Verts se sont imposés face aux Dogues, grâce notamment à un but du Brésilien Brandao, décif dans les Coupes nationales. Le latéral gauche algérien, qui aura rendu une bonne copie face aux Lillois, devrait causer à son entraîneur un vrai casse-tête, afin de trancher sur celui qui occupera le côté gauche de la défense stéphanoise.

LES ASÉMISTES REPRENDRONT AUJOURD'HUI LES ENTRAÎNEMENTS :

Lemhane : «Nous avons encore nos chances pour accéder en ligue1»

Après avoir bénéficié de trois jours de repos, les gars de M'dina J'dida reprendront aujourd'hui le chemin des entraînements à partir de 16h au stade Habib - Bouakel. Les hommes de Mouassa entameront ainsi la préparation de leur prochain match face au MSP Batna comptant pour la 23ème journée de la ligue2. Le moral au beau fixe après les bons résultats réalisés ces dernières semaines en championnat, les coéquipiers de Benaouameur espèrent rester sur leur lancée afin de se rapprocher d'avantage du peloton de tête : «L'ambiance est parfaite au sein de notre groupe. Les derniers résultats positifs réalisés en championnat nous ont fait beaucoup de bien sur le plan mental. Nous travaillons dans la sérénité la plus totale et nous sommes plus que jamais déterminés à rester sur cette lancée.» dira l'attaquant, Lemhane et d'ajouter : «Nous n'avons jamais parlé d'accession. Ce sont les bons résultats réalisés en début de la phase retour du championnat qui ont nourri chez les

supporters le rêve d'accéder en ligue1. Mathématiquement parlant, nous avons encore nos chances pour décrocher notre billet pour la ligue1. Je reste optimiste et je peux dire à nos supporters que nous jouerons nos chances jusqu'au bout. En foot, tout est possible ; il reste encore plusieurs matchs à jouer. Donc c'est à nous de bien gérer nos prochains matchs et de récolter le maximum de point pour essayer de renverser cette situation et d'accéder en ligue1.» Sous contrat avec la JSK, Lemhane évolue à l'ASMO sous forme de prêt. Se sentant bien au sein de son club, Lemhane se dit prêt à rester à l'ASMO la saison

prochaine : «Franchement, je me concentre plutôt que le parcours de mon équipe en championnat que sur mon avenir. Mais pour ne rien vous cacher, je tiens à dire que je me sens bien à l'ASMO. Je n'écarte donc pas l'idée de rester dans ce club la saison prochaine.» Dans un autre registre, la direction de l'ASMO va octroyer à ses joueurs la prime du match nul réalisé à Mohammadia dans les tous prochains jours. Les coéquipiers de Kheloufi toucheront cette prime avant le match de ce vendredi face au MSPB. Selon le manager général du club, Benamar, les joueurs toucheront entre 3 et 4 millions de centimes. **Islem M.**

Oumokhtar out 10 jours

Victime d'une blessure au niveau de la cuisse, le jeune défenseur, Oumokhtar sera absent des terrains pendant 10 jours. «Je me trouve depuis quelques jours déjà à Alger pour soigner ma blessure au niveau de la cuisse. Selon le médecin, je vais devoir rester au repos pendant 10 jours avant de reprendre par la suite le chemin des entraînements.» nous a déclaré Oumokhtar. Ce dernier devra reprendre les entraînements après le match de ce week-end face au MSPB.

La Radieuse rend visite à Kermali et honore la DGSN



Le président de l'association Radiieuse, monsieur Chafi Kada, accompagné de messieurs Lakhdar Belloumi et Hansal Mohamed, a eu l'heureuse initiative de se rendre au chevet du Cheikh des entraîneurs, monsieur Abdelhamid Kermali, dans sa chambre de l'hôpital militaire de Ain Naadja, à la suite d'une maladie qui l'a cloué au lit depuis plusieurs semaines et au sujet de laquelle nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Cette visite imprévue de la Radiieuse a eu le mérite de voir sourire Cheikh Kermali et a créé un sentiment de joie auprès de sa famille et de son environnement hospitalier. L'ancienne star du ballon rond, Lakhdar Belloumi, très ému au même titre que ses compagnons et encore déçu par ceux qui avaient voulu créer un sentiment d'animosité entre lui et le coach de l'EN, nous a déclaré : «Ça me fait un pincement au cœur de voir ce grand monsieur, qui a été mon entraîneur et duquel j'ai appris beaucoup de

choses, cloué sur un lit d'hôpital. Je lui souhaite un prompt rétablissement». La même réaction a été notée chez le président de la Radiieuse, monsieur Kada Chafi : «Monsieur Kermali est un monument du football algérien, non seulement parce qu'il a été le seul coach à avoir fait gagner à l'Algérie une Coupe d'Afrique des Nations, mais aussi parce qu'il a été un membre de la glorieuse équipe du FLN. Le voir cloué au lit me déstabilise et j'en profite pour lancer un appel pressant à tous ceux qui le connaissent, en particulier les joueurs qu'il a dirigés et formés, afin qu'ils lui rendent visite ». Selon certains de ses proches, seuls ses coéquipiers de l'équipe du FLN et les instances nationales, ainsi que l'ex international Fodil Megharbia, lui ont rendu visite. Il n'en reste pas moins que sa famille a été très heureuse que les membres de la Radiieuse aient pensé à rendre visite à monsieur Kermali. D'autre part, la Radiieuse était l'in-

visité de la DGSN à la journée d'étude sur la lutte contre la violence dans les enceintes sportives. Une journée fructueuse, animée par des spécialistes et des hommes du terrain, à l'école de police du Hamiz. La Radiieuse a profité de cette occasion pour rendre un grand hommage au général major Hamel Abdelghani, directeur général de la DGSN, au ministre de l'intérieur, monsieur Daho Ould Kablia et au docteur Mohamed Tahmi, ministre de la jeunesse et des sports. Cet hommage s'est déroulé en présence du général major Bostella, commandant de la gendarmerie nationale, de messieurs Mohamed Raouraoua, président de la FAF, Mahfoud Kerbadji, président de la LFP, de l'arbitre international Haimoudi Djamel, Salhi Abdelhamid, l'ancien international, de cadres supérieurs de la DGSN, de personnalités sportives et des chefs de sûreté des wilayas d'Alger, d'Oran, de Constantine et de Sétif.

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES

27 fédérations et l'association du sport féminin ont élu leurs présidents

Vingt-sept (27) Fédérations sportives algériennes, ainsi que l'Association de promotion du sport féminin ont élu leurs présidents pour le nouveau mandat olympique (2013-2016), et ce, depuis le lancement, début février, de l'opération de renouvellement des instances sportives nationales. La journée de jeudi a vu l'élection de Mohamed Madoun (Fédération sportive des sourds d'Algérie) et Saliha Tennoune (Association du sport féminin), alors que pour la Fédération de

Handisport, 36 membres de l'AGE ont voté contre la liste unique présidée par M.Said Lounis. Trente deux (32) ont voté pour cette liste, contre 4 bulletins nuls. Une source du MJS a indiqué à l'APS que la commission de candidatures de la Fédération algérienne de handisport "rouvrira prochainement" les candidatures au poste de président de cette instance. Huit (8) présidents ont été réélus à la tête de leurs fédérations respectives, alors que 19 instances ont connu l'arri-

vée de nouveaux patrons. Six (6) AGE ont été programmées samedi. Elles concernent les fédérations des Sports scolaires (Hôtel El Mahdi/Staoueli), Natation (Hôtel 5 juillet), Volley-ball (siège COA), Taekwondo (Centre Ghermoul), Golf (siège de la FAG) et Sports traditionnels (Centre Ghermoul). Cette opération se poursuivra jusqu'au 10 mars et sera clôturée par l'assemblée élective du Comité olympique algérien (COA) le 16 mars prochain.

ASSOCIATION NATIONALE POUR LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT FÉMININ

Mme Tennoune reconduite à la tête de l'Association

Mme Saliha Tennoune a été réélue présidente de l'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin à l'issue de l'assemblée générale élective organisée jeudi au complexe sportif de Ghermoul (Alger).

Elles ont élu d'abord les sept (7) membres du bureau exécutif sur les dix (10) candidates, en présence des représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Youcef Fellouh et Ourida Aït Amir. Le vote a souri, dans l'ordre, à Tennoune Saliha, Oudjel Djamilia, Matki Djamilia, Hamadouche Fatima,

Bachir Lalia, Miloud Ameur Kheira et Benelgaib Taous Nacera. A l'issue de ce vote, les élues au bureau exécutif se sont réunies à huis clos pour décider, à la fin, de reconduire Mme Tennoune à la tête de l'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin pour un second mandat de suite. Après sa victoire, la première responsable de cette association s'est engagée à travailler avec les membres de son bureau pour l'application du programme arrêté ce qui nécessite, selon elle, la "conjugaison de tous les efforts". Dans une déclaration à l'APS, Mme Tennoune a expliqué que l'objectif principal de son association était la "promotion de la

pratique du sport par la femme, notamment dans les régions intérieures où la pratique de l'activité physique reste très faible en raison de certaines mentalités". Pour remédier à l'isolement de la gent féminine dans certaines régions intérieures, l'association compte organiser plusieurs activités dans diverses zones du pays qui concerneront le plus grand nombre possible de femmes, et ce, en collaboration avec le MJS et les directions de la Jeunesse et des Sports à travers les wilayas. Pour rappel, l'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin a été fondée en 1996 et a obtenu son agrément une année plus tard.

AG ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE CYCLISME

"Hisser la discipline dans le gotha du cyclisme mondial"

Le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), M. Rachid Fezouine s'est engagé mercredi, à l'issue de l'assemblée générale élective de la FAC, à œuvrer à hisser la discipline dans le gotha du cyclisme mondial. Cette AGE tenue au siège du Comité olympique algérien (COA), a vu la présence de représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et d'une vingtaine de présidents de ligues. Seul candidat au poste de président, Rachid Fezouine a été réélu pour le mandat olympique 2013 - 2016, en obtenant 36 voix des 37 membres présents à l'assemblée générale élective, contre un bulletin nul. M. Rachid Fezouine a fait un état des lieux de la discipline et lancé un appel à la tutelle pour l'aider à concrétiser le programme mis en œuvre par l'actuel bureau fédéral et à faire hisser le cyclisme algérien dans le gotha mondial. "En unissant nos efforts, on va hisser le cyclisme national dans le gotha



mondial et permettre à la nouvelle génération de disposer de meilleures conditions de travail", a indiqué à l'APS, Rachid Fezouine. Le président de la FAC a mis en exergue la politique entreprise par son instance en misant essentiellement sur la formation de jeunes athlètes. "La FAC a ouvert un centre de préparation à Baba Hassen, au sud-ouest de la capitale, avec un encadrement technique, médical,

paramédical et même un accompagnement psychologique", a-t-il dit. Il a également affirmé que "les portes sont ouvertes à tous et appelé toute la famille de la petite reine à apporter sa contribution pour le développement du cyclisme national". Par ailleurs la Fédération compte cependant recourir à des hommes "expérimentés" en cyclisme pour renforcer ces commissions, a-t-il conclu.

FÉDÉRATION DE HANDISPORT

La commission de candidature va rouvrir la porte aux candidatures

La commission de candidatures de la Fédération algérienne de handisport (FAH), "rouvrira prochainement" les candidatures au poste de président de cette instance, après que la liste unique présidée par Said Lounis n'ait pu obtenir la majorité des voix exprimées, a-t-on appris auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). "Cette situation est un cas inédit. La commission de candidatures de la FAH rouvrira les candidatures et l'assemblée générale élective (AGE) sera reprogrammée", a indiqué la même source à l'APS. En effet, Said Lounis, seul candidat a récolté 32 voix des 72 membres présents, contre 36 voix contre et 4 bulletins nuls. La nouvelle composante de l'assemblée générale de la FAH comprend 75 membres. Les représentants du MJS, présents au lieu de déroulement de l'AGE à l'ANALJ de Zéralda, n'ont pas pu prendre de décision sur place. D'autre part, une motion, signée par trente-neuf (39) membres de l'assemblée générale a été remise à la représentante du MJS, demandant au ministre de la Jeunesse et des Sports l'application la règle (50%+1), et reporter ainsi l'AGE à une date ultérieure.

AGE DE LA FÉDÉRATION SPORTIVE DES SOURDS D'ALGÉRIE

Mohamed Madoun nouveau président

M. Mohamed Madoun a été élu nouveau président de la Fédération sportive des sourds d'Algérie (FSSA), lors de l'assemblée générale élective qui s'est tenue ce jeudi au centre sportif de Ghermoul (Alger).

Seul candidat en lice, Madoun a obtenu vingt-deux voix contre deux et un bulletin nul, sur les vingt-cinq voix exprimées lors de l'Assemblée générale élective, qui a démarré avec plus d'une heure et demie de retard en raison de palabres entre les organisateurs et de personnes qui n'ont pas été mandatées pour assister aux travaux.

L'intervention du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports, Abdelkader Belbachir, a ramené le calme dans la salle et a permis le déroulement du scrutin dans une ambiance sereine.

Mohamed Madoun, qui succède à Abderrazek Cherif connaît bien la maison de la FSSA pour avoir déjà présidé les destinées de la FSSA par le passé.

Outre le président, les 25 membres de l'assemblée générale élective ont élu la liste du bureau fédéral, composé de cinq membres: Mohamed Hamaidi, Lazreg Hadji, Mourad Mammeri, Issam Senouci et Yacine Benyazzar.

Le nouveau président de la FSSA ambitionne de redynamiser la base à travers le lancement de nouvelles ligues sportives, peu nombreuses pour l'instant et surtout "marginalisées", selon lui. Son programme d'action durant son mandat de quatre ans accordé également une place importante à la formation des gestionnaires, des techniciens et des juges arbitres.

"Nous manquons de personnels techniques, des gestionnaires et des juges arbitres. Nous allons poursuivre le travail déjà entamé par le bureau sortant.

Nous comptons également axer notre travail sur l'athlétisme, une discipline phare pour notre fédération, sans oublier d'autres sports comme les arts martiaux qui n'exige pas beaucoup de moyens contrairement au football", a déclaré Madoun à l'APS. La Fédération sportive des sourds d'Algérie compte sept disciplines: football, futsal, athlétisme, tennis de table, pétanque, échecs et la natation qui est en développement.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAUX

Direction des ressources en eaux
De la wilaya d'OranAVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DU MARCHÉNUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) DE LA DRE ORAN :
097331019173813

APPEL D'OFFRE N°25/2012

INTITULÉ : ACHÈVEMENT DU RACCORDEMENT AVAL MAO AU SYSTÈME
EXISTANT DE LA WILAYA D'ORANPROJET : RÉALISATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION POUR L'AEP DU
LOTISSEMENT BELGAID (2) - BIR EL DJIR.

Conformément aux dispositions de l'article 52 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la direction de l'hydraulique de la wilaya d'Oran, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres 25/2012. Qu'à l'issue de l'analyse et le jugement des offres techniques et financières, le marché est attribué à titre provisoire à l'entreprise suivante :

Les soumissionnaires	Montant	Délais	Note technique	Numéro d'identification fiscale de l'entreprise	Projet
SARL ELESKO	30.234.438,00 DA TTC	06 mois	80,08 points	000031010425687	Réalisation du réseau de distribution pour l'AEP du lotissement Belgaïd (2) - Bir El Djir.

Les entreprises soumissionnaires peuvent adresser leurs recours auprès de la commission de la wilaya des marchés publics dans un délai de 10 jours dès la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31002689 02/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

Direction du Logement et des Equipements Publics
De la wilaya de NaamaAVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE

RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL

RESTREINT N°36/2012

RÉALISATION D'UN CENTRE

DES IMPÔTS À NAAMA

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction du Logement et des Equipements Publics de la wilaya de Naama, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint, N°36/2012 relatif à la réalisation d'un centre des impôts à Naama, dont la première parution a été publiée au quotidien **LE CARREFOUR D'ALGÉRIE**, en date du: 30/09/2012 et **SADA WAHRAN**, en date du 29/09/2012, qu'à l'issue de l'analyse des offres le résultat est comme suit:

Lot	Entreprise retenue	Note de l'offre technique	Note de l'offre financière	Montant proposé après correction	Délai (mois)	Nombre de points	OBS
Réseau de sécurité	AMMARI BOUDJEMAA NIF: 197045030084234	51,67	40,00	6.681.150,00 DA	45 jours	91,67	Moins disant

Un délai de dix (10) jours, est accordé aux soumissionnaires pour un éventuel recours à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux et ce, conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31002734 02/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET

Direction de la jeunesse et des sports

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété et portant réglementation des marchés publics, la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tiaret informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert N°16/2012 ANEP N°14371/31 du 20/10/2012 relatif à

RÉALISATION D'UNE MAISON DE JEUNES TYPE 03 À AIN EL HADID.

- LOT N°01 : GROS OUVRES+CES+AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

- LOT N°02 : CHAUFFAGE CENTRAL

Qu'à l'issue de jugement des offres le soumissionnaire suivant a été déclaré provisoirement attributaire du projet :

Lot	Soumissionnaire	Montant	Délai de réalisation	Note technique	Note financière	Note globale	Observation
Lot n°01 : Gros Oeuvres +CES +Aménagement extérieur	Bensmaili Imadeddine	28.911.609,09 DA	14 mois	45,5/60 pts	36,55/40 pts	82,05/ 100 pts	Offre la mieux disante

LE LOT N°02 : CHAUFFAGE CENTRAL A ÉTÉ DÉCLARÉ INFRUCTUEUX

Les recours éventuels à l'encontre de la présente décision peuvent être introduits dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis.

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics.

LE DIRECTEUR DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31002731 02/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU

Wilaya de Mostaganem
Direction des Ressources en EauAVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE

NIF-DREW= 098027019000436

Conformément aux dispositions de l'article 49/2° paragraphes 15 et 16 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, Monsieur le Directeur des Ressources en Eau de la wilaya de Mostaganem, remercie et informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres paru dans les quotidiens nationaux: **LE CARREFOUR D'ALGÉRIE**, en date du 03/01/2013 et **الجمهورية**, le 31/12/2012 concernant:

Projets:

LOT N°13: RÉALISATION D'UN COLLECTEUR D'ASSAINISSEMENT À
GHOUAZIA ET BOUAKIR (ZONE II)

Soumissionnaires	Montant de l'offre (DA)	Délai	Projet	N° d'identification fiscale	OBS
EURL ANABIB MOSTA (Mostaganem)	30.330.345,00	05 mois	Lot N°13: Réalisation d'un collecteur d'assainissement à Ghouazia et Bouakir (zone II)	000827069004542	Moins disant

A partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire, un délai de 10 jours, est accordé aux soumissionnaires, désireux de déposer leurs recours auprès de la Commission des Marchés de la wilaya de Mostaganem, conformément l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics.

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher du Bureau des Marchés de la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Mostaganem, au plus tard trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication dans la presse du présent avis d'attribution provisoire.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31002680 02/03/2013

Il encourage sa fille de 8 ans à rouler à 100 km/h



La police de Saint-Petersbourg (nord-ouest de Russie) a annoncé jeudi avoir lancé une enquête, après la diffusion sur internet d'une vidéo où une fillette de 8 ans conduit une voiture

à 100km/h dans la région.

Sur une vidéo postée sur Youtube par la mère de la fillette, et déjà visionnée plus de 500.000 fois, la petite Karina Mikoultchik conduit pendant cinq minutes une Audi sur

une route de campagne bordée de neige. Pendant son trajet, la fillette est encouragée par son père, assis à côté: "Vas-y! Accélère! Au moins jusqu'à 100! N'aie pas peur!" La vidéo montre clairement la fillette tenir le volant et le tableau de bord affiche que la vitesse atteint 100 km/h. La mère de la fillette était assise derrière. Les parents filmaient le trajet à tour de rôle.

"La police a ouvert une enquête pour violation du code de la route" et sur l'attitude des parents qui ont confié le volant à la fillette, a indiqué le service de presse de la police de Saint-Petersbourg.

La vidéo diffusée par plusieurs chaînes de télévision russe a fait scandale en Russie. Certains internautes appelaient les autorités à priver les parents de la fillette non seulement de leur permis de conduire, mais aussi de leur droit d'élever l'enfant. Près de 30.000 personnes meurent chaque année dans des accidents de route en Russie.

Sa gueule de bois l'a rendu très riche

Un Britannique a fait une découverte incroyable en essayant de trouver un remède à sa terrible gueule de bois. En se réveillant ce samedi matin-là, James Humphries, un Britannique de 34 ans, souffrait d'une affreuse gueule de bois.



Pour tenter de se remettre sur pieds, il s'est rendu chez son poissonnier et a acheté quelques huîtres. «Le remède parfait contre la gueule de bois», confie-t-il au Mirror.

Les huîtres sont-elles réellement efficaces lorsque l'on a un peu trop forcé sur l'alcool la veille? On l'ignore mais dans le cas de James Humphries, elles lui ont en tout cas fait beaucoup de bien. En effet, alors qu'il était en train d'avalier une des ces huîtres, celui-ci a senti une drôle de forme dans sa bouche. C'est en recrachant qu'il s'est aperçu qu'il s'agissait d'une véritable perle. Selon plusieurs experts, il est extrêmement rare de trouver des perles dans des huîtres sauvages du Pacifique. La valeur de celle-ci est d'ailleurs inestimable. Gareth Horner, le poissonnier qui a vendu ces huîtres à James n'en revient toujours pas. Selon lui, c'est la première fois qu'il voit une chose pareille.

De l'urine pour recharger votre smartphone



avec un peu d'eau ou de l'urine. Le téléphone, raccordé au système par clé USB, peut être chargé deux fois avec une cartouche. Autre atout qui a sans doute tapé dans l'oeil de l'armée US: la cartouche a une durée de conservation illimitée. Elle peut en outre être transportée sans aucun risque. Si

elle n'est pas mise en contact avec de l'eau, la poudre reste en effet totalement stable. La technologie est déjà présente sur le marché asiatique depuis 2011. Exposée en janvier dernier au CES de Las Vegas, celle-ci est désormais également disponible outre-Atlantique, distribuée par une enseigne d'articles de camping sous la forme d'un chargeur fonctionnant avec une pile à combustible PowerTrek. Comptez 199 euros pour l'engin et 1,99 euro à chaque recharge.

elle n'est pas mise en contact avec de l'eau, la poudre reste en effet totalement stable. La technologie est déjà présente sur le marché asiatique depuis 2011. Exposée en janvier dernier au CES de Las Vegas, celle-ci est désormais également disponible outre-Atlantique, distribuée par une enseigne d'articles de camping sous la forme d'un chargeur fonctionnant avec une pile à combustible PowerTrek. Comptez 199 euros pour l'engin et 1,99 euro à chaque recharge.

Viré parce qu'il devient une femme

La cour du travail de Liège a condamné l'entreprise Agusta Aerospace Services, établie à Grâce-Hollogne, à payer une indemnité de 14.100 euros à un de ses mécaniciens harcelé et licencié de façon abusive, alors qu'il subissait un processus médical de changement de sexe, rapporte vendredi La Meuse (SudPresse). Peu après son engagement, le mécanicien s'est vu formuler beaucoup de reproches par un superviseur qui, selon lui, n'acceptait pas sa singularité. Une réunion de concertation organisée par un responsable de l'entreprise n'a pas apaisé les rapports et le mécanicien s'est vu signifier cinq jours plus tard la fin de son contrat d'essai en raison d'une série d'erreurs alléguées dans son travail.

Le tribunal a suivi la plainte pour licenciement abusif déposée par le mécanicien qui, depuis lors, «est devenu une jeune femme, tant physiquement qu'à l'état civil», note La Meuse.

Un canon pour envoyer de la drogue au-dessus de la frontière



Des trafiquants de drogue mexicains ont fait preuve d'ingéniosité pour faire passer de la marijuana aux Etats-Unis sans se faire prendre à la frontière. Les hommes ont bricolé une espèce de canon monté sur un pick-up, capable de propulser grâce à l'air comprimé d'un vieux moteur pas moins de 13,6 kilos dans les airs, et ce à une distance de 400 mètres, relate Metro UK.

Malheureusement pour eux, les trafiquants de drogue n'ont pu utiliser très longtemps leur invention. Des policiers américains ont découvert une série de paquets de marijuana au sol, et se sont interrogés sur leur provenance. Quelques temps plus tard, le pick-up était saisi dans la ville de Mexicali.

Elle recrée Poudlard avec 400.000 Lego



Une fan de la saga Harry Potter a entrepris de créer le château de Poudlard avec des Lego. Beaucoup de Lego.

Alice Finch est passionnée par l'univers d'Harry Potter. La jeune fille, qui connaît par coeur les moindres détails de la saga, a voulu construire son propre Poudlard.

Pendant douze mois, elle a analysé l'école des sorciers dans ses moindres recoins pour que sa construction soit fidèle à l'original. Brique après brique, elle a reconstitué le bâtiment à l'aide de Lego. Il aura fallu pas moins de 400.000 pièces pour terminer l'oeuvre. Le travail d'Alice a de quoi étonner. Il a d'ailleurs été remarqué, puisqu'il fait partie de l'exposition de l'Emerald City Comicon de Washington. Pour découvrir cette construction en détails, rendez-vous sur le Flickr de cette fan créative.

Un fantôme apparaît dans le miroir du salon de coiffure



Les producteurs du film d'Horreur «The Last Exorcism II» n'y sont pas allés de main morte pour promouvoir la sortie du long-métrage. Ceux-ci ont décidé d'effrayer quelques clientes d'un salon de coiffure américain en réalisant une caméra cachée qu'elles ne sont pas prêtes d'oublier. Alors qu'elles étaient venues se faire coiffer dans leur salon de coiffure préféré, ces clientes ont été confrontées à un phénomène des plus étranges et effrayants. Un fantôme est apparu dans le miroir face à elles.

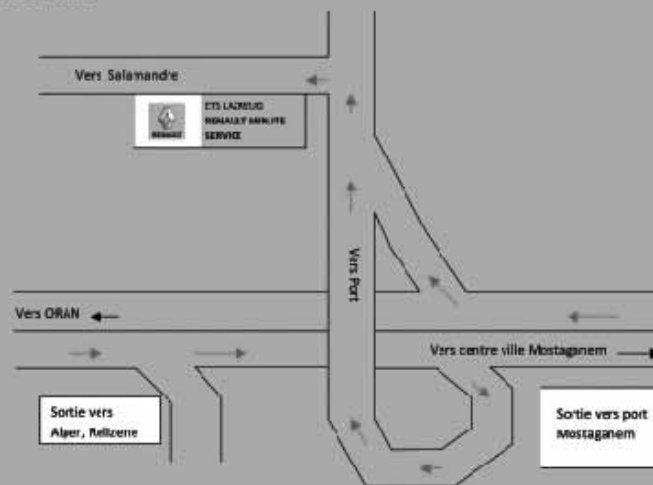
Si certaines de ces clientes se sont mises à rire nerveusement lors de cette première apparition, la suite du scénario les a cependant terrifiées pour de bon. Il faut dire que les réalisateurs de cette caméra cachée ont poussé le vice jusqu'à faire apparaître un personnage possédé, dos courbé, mains posées sur le sol, au beau milieu du salon. Cette caméra cachée dont le seul but est de promouvoir le nouvel épisode du film «The Last Exorcism» n'est pas sans rappeler le gag brésilien où le fantôme d'une fillette venait terroriser des personnes seules dans un ascenseur et qui a récemment fait fureur sur le net.



L'AGENT LAZREUG VOUS ANNONCE L'OUVERTURE DE SON NOUVEAU SERVICE RENAULT MINUTE

LE SERVICE RAPIDE ET SANS RENDEZ-VOUS POUR L'ENTRETIEN DES VEHICULES TOUTES MARQUES

PLAN D'ACCES VERS RENAULT MINUTE SERVICE



www.renault.dz www.facebook.com/renaultalgerie

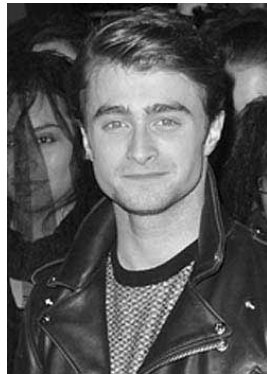
ETS LAZREUG :
RENAULT MINUTE SERVICE
ZONE D'ACTIVITÉ SALAMANDRE, MOSTAGANEM
TÉL : 045 33 04 31



Daniel Radcliffe devient la Créature de Frankenstein

La Fox développe depuis longtemps Frankenstein. Après avoir trouvé Paul McGuigan (Slevin) pour réaliser et Max Landis (Chronicle) pour écrire le scénario, l'heure est venue de se pencher sur le casting. Selon Variety, il semblerait qu'enfin les choses avancent. Daniel Radcliffe, intéressé depuis le départ par le projet, serait en négociations finales pour intégrer l'équipe. Pour incarner qui ? On vous le donne en mille : la Créature du docteur Frankenstein.

En effet, Variety laisse entendre que l'acteur de Harry Potter jouerait Igor alias la Créature mythique du roman de Mary Shelley datant du 19e siècle. Si l'information se confirmait, il serait le premier à intégrer le casting de cette version de Frankenstein que Variety présente comme « un conte sur l'amitié et la rédemption ».



La Fox souhaiterait débiter le tournage à l'automne prochain pour faire le poids face à l'autre projet sur la Créature, I, Frankenstein de Stuart Beattie – connu surtout pour

avoir cocréé les Pirates des Caraïbes – qui sortira aux Etats-Unis le 13 septembre 2013. Cette version sera proche d'un Underworld, plus centré sur l'action et sera porté par Aaron Eckhart (le Double Face de The Dark Knight).

Mais revenons à Daniel Radcliffe. Depuis l'arrêt de la franchise Harry Potter, il a su trouver des rôles intéressants dans des univers très diversifiés, aussi bien sur grand écran qu'au théâtre. Récemment aperçu dans le film horrifique La Dame en noir, nous le verrons prochainement dans un drame inspiré par la vie des poètes Jack Kerouac, Allen Ginsberg et William S. Burroughs dans Kill your Darlings, dans la comédie The F Word et dans Horns, le prochain film d'Alexandre Aja où il se transformera également en monstre.

Noomi Rapace confirme que Prometheus 2 est en chantier

Prometheus 2 est bel et bien en chantier. C'est l'actrice Noomi Rapace (qui joue la scientifique mystique Elizabeth Shaw dans le premier film) qui l'a admis au site The Playlist. « Ils sont en train de bosser sur le scénario » a-t-elle raconté. « J'ai rencontré Ridley [Scott] à Londres il y a quelques semaines. J'adorerais travailler de nouveau avec lui, et je sais qu'il aimerait faire un autre [Prometheus]. On a juste besoin de trouver une bonne histoire. »

Avec 403 millions de recettes mondiales pour un budget estimé de 130 millions (hors promo), Prometheus a rencontré un succès public assez conséquent malgré deux obstacles : son classement «R» (restricted, interdit aux moins de 17 ans non accompagnés) et surtout un accueil critique plutôt salé, pointant du doigt les incohérences du script. Le scénariste Damon Lindelof, connu pour son travail sur la série Lost, fut désigné comme le bouc émissaire de tous les défauts du film... A tel point que certains furent soulagés lorsque Lindelof admit en décembre dernier ne pas travailler sur Prometheus 2. Une suite qui pourrait bien être une réalité : à part deux nouvelles séries télé en tant que producteur (une sur le Vatican avec Kyle Chandler, et peut-être une version petit écran du Maître du haut château de Philip K. Dick), l'agenda de Ridley Scott au cinéma sera libre après la sortie de The Counselor en novembre 2013 (un thriller avec Michael Fassbender). Prometheus 2 pourrait même sortir en 2015, afin que le studio 20th Century Fox ne soit pas complètement démuné dans le domaine du blockbuster SF face à l'adversaire poids lourd Avengers 2 de chez Disney. Et peut-être même l'Episode VII de Star Wars.

En attendant, Rapace est très motivée pour repartir à la découverte des secrets des Ingénieurs (aliens créateurs de l'humanité) et ne craint pas les critiques. « Des gens ont vu le [premier] film plusieurs fois et ont



découvert de nouvelles choses. Il y a tous les aspects religieux et des dialogues très intéressants », a-t-elle conclu. « Et pour moi, faire un deuxième film offre l'occasion d'explorer de nouvelles choses. J'adorerais faire ce film. » Reste à savoir de quoi parlera Prometheus 2. Des

rumeurs veulent que le film pourrait faire le lien avec l'univers de Blade Runner, afin de préparer un futur (mais alors très hypothétique) Blade Runner 2 ! En fait, avec la fin très ouverte du premier film, tout est possible. Même de contenter les spectateurs pour de bon.

Susan Boyle a commencé le tournage de son premier film avec Samantha Barks



d'après Screen Daily - sur l'île de Man (dans la Mer d'Irlande, entre l'Eire et l'Angleterre). Un conte de Noël féérique où tout un petit village part à la recherche d'une bougie magique...

Susan Boyle ne devrait toutefois jouer qu'un rôle secondaire, car c'est surtout la jeune Samantha Barks (22 ans), qui devrait jouer le rôle principal féminin. Barks est connue pour jouer Eponine dans la dernière partie de Les Misérables de Tom Hooper face à Hugh Jackman et Amanda Seyfried. Comme chacun sait, c'est justement en interprétant la fameuse chanson I Dreamed A Dream tirée de la comédie musicale éponyme que Boyle a connu une célébrité mondiale quasi instantanée en janvier 2009 sur le plateau de l'émission Britain's Got Talent.

En attendant la sortie de The Christmas Candle (prévue peut-être pour Noël 2013), on attend toujours des nouvelles du biopic de Boyle, adapté de la comédie musicale anglaise intitulée (ça ne s'invente pas) I Dreamed A Dream. Sinon, Les Misérables - qui a valu à Anne Hathaway l'Oscar du Meilleur second rôle féminin - est toujours dans nos salles :

The Christmas Candle, un conte de Noël féérique, a entamé son tournage en Angleterre avec Susan Boyle et Samantha Barks (Les Misérables).

Susan Boyle a trouvé un rôle sur grand écran : ce sera dans The Christmas Candle, un conte de Noël dont le tournage vient de commencer -

David Lynch enfin de retour au cinéma



Réalisateur de génie, qui a su modeler les goûts de cinéphiles du monde entier avec des longs-métrages comme Mulholland Drive, Elephant Man, Une histoire vraie ou bien encore la série Twin Peaks, David Lynch était aux abonnés absents depuis Inland Empire en 2006. Sur les écrans de cinéma du moins, car l'artiste a multiplié les projets artistiques ces derniers temps (expo photos, clips, pubs, chansons...). Selon le New York Times, le cinéaste prodige sera bientôt de retour sur grand écran avec un long-métrage sombre et ambitieux.

L'information a été révélée par Bob Roth – un des leaders de l'organisation de méditation dont Lynch fait partie - dans les colonnes du célèbre journal new-yorkais. Lynch serait donc en train d'écrire un scénario sombre qui marquerait, enfin, son grand retour. Il va falloir se contenter de ça : l'homme n'a pas détaillé davantage le projet. Ce qui n'a pas empêché l'intéressé de réagir à l'allocation de son ami. Sans démentir, le réalisateur aurait seulement dit au NYTimes : « Bob a une sacrée grande gueule ». Pour savoir de quoi parle ce nouveau film, il va donc falloir patienter.

Gary Oldman dans la suite de La Planète des Singes : Origines



Gary Oldman parvient à jongler entre des films indépendants (La Taupée, Des hommes sans loi) et des seconds rôles dans des blockbusters incontournables (The Dark Knight, Harry Potter), et ce n'est pas prêt de s'arrêter : The Hollywood Reporter nous apprend qu'il incarnera l'un des nouveaux personnages de Dawn of the Planet of the Apes, la suite de La Planète des Singes : Origines, produite par la 20th Century Fox. On ne connaît pas précisément son rôle, mais on sait qu'il donnera la réplique à Jason Clarke, avec qui il a déjà joué dans Des hommes sans loi, et Kodi Smit-McPhee, le petit garçon de La Route, qui a aujourd'hui seize ans.

L'action de cette suite se tiendra quinze ans après la révolte des singes. Andy Serkis incarnera toujours César, le leader des primates, en performance capture, et entre les deux volets, la situation aura bien évolué puisqu'il régnera tout simplement sur San Francisco. Le film s'intéressera donc à sa domination, mais aussi à une équipe de scientifiques tentant de survivre dans cette même ville malgré l'invasion des singes.

Ce nouvel opus sera mis en scène par Matt Reeves et non plus Rupert Wyatt. Il connaît déjà bien Kodi pour l'avoir filmé dans Let Me In. Sortie prévue en mai 2014.

**EPE/SPA- EGRUT- TIARET-**

BP 222-ZONE INDUSTRIELLE- ZAAROURA- TIARET
 SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION DES MARCHÉS
 CAPITAL SOCIAL 148.000.000,00 DA
 TEL: 046.41.90.22
 FAX: 046.41.93.82
 NIF: 09991404224513



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ ET AVIS D'INFRACTUOSITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, l'EGRUT Tiaret, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national N°17/12, portant:

- ACQUISITION DE MATÉRIELS DE TRANSPORT COMME SUIV: LOT N°01: DEUX CAMIONS À BENNES RENFORCÉES 16T.**
 - LOT N°02: UN TRACTEUR ROUTIER DOUBLE PONT 6X4.
 - LOT N°03: UNE REMORQUE PLATEAU 20T AVEC RIDELLES.
 - LOT N°04: DEUX VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE- TOUT TERRAIN 4X4,

paru dans les quotidiens nationaux **EL DJOUMHOURIA** et **LE CARREFOUR** du 03/11/2012, ainsi que le BOMOP, qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, SPA ELSECOM, a été la mieux disante et retenue provisoirement.

- LOT N°01: DEUX CAMIONS À BENNE RENFORCÉES 16T.
 - LOT N°02: UN TRACTEUR ROUTIER DOUBLE PONT 6X4.

Entreprise	Note obtenue	N° lot	Montant de l'offre	Délai	Le NIF de l'entreprise	Critère de choix
SPA ELSECOM	79	Lot 01	17.146.000,00	5 mois	099916000960638	Offre mieux disante
SPA ELSECOM	77,74	Lot 02	9.169.700,00	5 mois	099916000960638	Offre mieux disante

- LOT N°03: UNE REMORQUE PLATEAU 20T AVEC RIDELLES EST DÉCLARÉ INFRACTUEUX- MOTIF : UNE SEULE OFFRE REÇUE.**
LOT N°04: DEUX VÉHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE TOUT TERRAIN 4X4- MOTIF: AUCUNE OFFRE RÉCEPTIONNÉE.

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés de l'EGRUT, dans un délai de dix jours, à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale et le BOMOP.
 Les autres soumissionnaires intéressés peuvent se rapprocher des services de l'EGRUT-Tiaret, au plus tard trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication du présent avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31300219 02/03/2013

**SOGERHWIT EPE SPA**

Société Générale d'Etude et de Réalisation
 Hydraulique de la Wilaya de Tiemcen

Au capital 620.000.000,00 DA
 Abou Tachfine BP 869 Tiemcen
 Tel:043.38.92.46/043.38.92.56
 Fax: 043.38.01.50
 NIF: 099913026231040
 Site: www.sogerhwit.net
 E-mail: sogerhwit@yahoo.fr



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°06/13

SOGERHWIT «Société Générale d'Etude et de Réalisation Hydraulique de la Wilaya de Tiemcen», lance un avis d'appel d'offres national pour :

- LOT N°01: LA LOCATION DE CAMIONS À BENNE DE 16M³ À 24M³**
LOT N°02: LA LOCATION DE BULLDOZERS

Les soumissionnaires intéressés par la présente annonce, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la cellule des marchés de l'entreprise moyennant paiement de la somme de 2.000 DA par lot par une personne dûment mandatée, contre présentation de:

- Le mandat et la pièce d'identité de la personne mandatée.
 - Le cachet humide.

La somme du retrait du cahier des charges est non remboursable.

Les pièces constituant l'offre doivent être établies comme indiqué dans le cahier des charges.

Les soumissionnaires déposeront leurs offres sous double enveloppe cachetée ne comportant que la mention:

« **SOUMISSION 06/13**

LOT N°.....

SOGERHWIT

ANE PAS OUVRIR

Au niveau du secrétariat de la direction de l'entreprise.

Le délai de remise des offres est fixé le 11 mars 2013 avant 12 heures.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13 heures, au siège de l'entreprise.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours, à compter de la date de dépôt des offres.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31300221 02/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**WILAYA DE SAÏDA**

Daira de Youb
 Commune de Doui-Thabet

AVIS DE RESILIATION A TORRE

- Conformément aux dispositions de l'article 112 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics

- Le président de l'A.P.C de DOUI-THABET, lance un avis de résiliation a Tort de la convention inscrits sous le N°15/2011 en date du 22/09/2011 concernant le projet de Réalisation d'un châteaux d'eau 200 M3 à Douar Ouled Saada d'un montant de 7.772.157,90 DA et son délai d'exécution est fixé à huit (08) mois, au profit de l'E.F.T.R Bahi Samir, l'adresse de son siège social est cite Ben Amara Aek Oued R'Hiou Relizane.

- Suite à la 1ère mise en demeure paru au quotidien « **المحور اليومي** » en date du 30/12/2012 et **LE CARREFOUR D'ALGÉRIE** en date 06/01/2013.

- Suite à la demande de résiliation de l'entreprise inscrit le 14/12/2012 sous le N°4509

- Suite au PV de la commission des marchés tenue le 13/02/2013, il a été décidé l'annulation de l'attribution du projet.

LE PRÉSIDENT DE L'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31002559 02/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**WILAYA DE MASCARA**

Direction du Logement et des Equipements Publics

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°27/2013

Un avis d'appel d'offres national restreint, est lancé pour
 «**RÉALISATION ET EQUIPEMENT DE 05 TERRAINS DE SPORT**»
 PROJET:

- LOT N°01: TERRAIN DE SPORT AU CEM MAHI MOHAMED- MASCARA**
LOT N°02: TERRAIN DE SPORT AU CEM HABBOUS EL NEBA- MASCARA
LOT N°03: TERRAIN DE SPORT AU CEM KADDOURI AEK- OUED AESTAL
LOT N°04: TERRAIN DE SPORT AU CEM BRAHMI AEK- ZAHANA
LOT N°05: TERRAIN DE SPORT AU CEM 11 DÉCEMBRE- BOUHANIYA.

Les entreprises peuvent soumissionner pour un, deux, ou l'ensemble des lots.
 Les entreprises intéressées et ayant le certificat de qualification et classification Catégorie deux (02) et plus secteur bâtiment et ayant participé à l'appel d'offres et retiré le cahier des charges auprès de la Direction du Logement et des Equipements Publics de la wilaya de Mascara.
 Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents légalisés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir:

1- L'OFFRE TECHNIQUE:

- Déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint), cachetée, datée et signée. - Copie registre de commerce dûment légalisée. - Certificat de qualification et classification en cours de validité, conformément au cahier des charges. - Statut de l'entreprise (Société) soumissionnaire. - Carte d'immatriculation fiscale. - Extrait de rôle apuré de l'année en cours. - Une attestation de mise à jour C.N.A.S actualisée (moins de 03 mois à la date de l'ouverture des plis). - Une attestation de mise à jour C.A.S.N.O.S actualisée (de l'année en cours). - Une attestation de mise à jour CACOBATHPH actualisée (moins de 03 mois à la date de l'ouverture des plis). - Le numéro d'identification fiscale (NIF). - Un extrait de casier judiciaire du soumissionnaire actualisé (moins de 03 mois à la date de l'ouverture des plis). - Bilans financiers (des trois dernières années). - Liste des moyens humains (joindre déclaration CNAS). - Liste de moyens matériels (joindre cartes grises d'immatriculation, ou facture d'achat, ou acte notarié). - Références professionnelles de l'entreprise (attestation de bonne exécution du projet). - Dépôt comptes sociaux pour les SARL, EURL et les SNC. - Déclaration de probité (selon modèle ci-joint). - Le présent cahier des charges dûment rempli et paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques. - Délai et planning de réalisation.

2- L'OFFRE FINANCIÈRE:

- Lettre de soumission (selon modèle ci-joint). - Le bordereau des prix unitaires dûment paraphé et signé. - Le détail quantitatif et estimatif dûment paraphé et signé.

Devront parvenir dans les vingt et un (21) jours, qui suivent la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, sous triple enveloppe (l'enveloppe extérieure, qui contiendra deux (02) enveloppes séparées; l'une comportant l'offre financière et l'autre l'offre technique) cachetée et anonyme, portant la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

A NE PAS OUVRIR-

«**RÉALISATION ET EQUIPEMENT DE 05 TERRAINS DE SPORT**»

LOT N°.....

Adressée à: **MONSIEUR DE DIRECTEUR DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE MASCARA, ZHUN 12- MASCARA.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation de l'offre augmentée de 03 mois.

Les offres incomplètes seront déclarées irrecevables.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à (12H00) heures du dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis prévue à l'expiration du délai de dépôt des offres à 14H00, au siège de la Direction du Logement et des Equipements Publics- Mascara.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31002682 02/03/2013



EPE/SPA- EGRUT- TIARET-

BP 222-ZONE INDUSTRIELLE- ZAAOURA- TIARET
SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES MARCHES
CAPITAL SOCIAL 148.000.000,00 DA
TEL: 046.41.90.22
FAX: 046.41.93.82
NIF: 099914042224513



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/2013

L'EPE/SPA- EGRUT TIARET, lance un appel d'offres national ouvert en conformité avec la réglementation en vigueur pour :

APPEL D'OFFRES N°04/2013 RELATIF AU PROJET REMISE À L'ÉTAT INITIAL DE LA CHAUSSÉE « PROJET : RÉHABILITATION DES SYSTÈMES D'AEP DE LA VILLE DE MASCARA ».
Les soumissionnaires intéressés et remplissant les conditions du cahier des charges, peuvent retirer ce document auprès du secrétariat de la commission des marchés de l'entreprise, contre le paiement d'une somme de 2.500,00 dinars algériens, les offres techniques et financières doivent être conformes aux instructions du cahier des charges et présentées séparément sous double enveloppe fermée, mises dans un autre pli anonyme comportant la mention « à ne pas ouvrir, appel d'offres N°04/13 ».
La durée de préparation des offres est fixée à quinze (08) jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.
L'ouverture des plis se fera le dernier jour de préparation des offres à 13h30.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31300220 02/03/2013

مكتب التوثيق الأستاذة: بوغزة ايتسام
موقفة بسيدي بلعباس، شارع لالوت بلعباس
الطابق الأول

تأسيس الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة "ش.و.د.م.م. مشاب لنقل البضائع"
بموجب عقد لتقاه المكتب بتاريخ: 2013/02/26
سجل في أوله، تم تأسيس بين السيد بن زرقة هوري والسيد بن زرقة نور الدين، شركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة "ش.و.د.م.م. مشاب"، مقرا: قطعة تجزئة المنطقة الشمالية (سدي ياسين)، حي بوغزة الغربي، مجمع 184 مسكن ترفوي مدعم جناح LC23E، ولاية سدي بلعباس، مدتها (99) سنة، رأسمالها (100.000.000) دج مقسم إلى مائة (100) حصة بقيمة (10.000.00) دج لتواحدة، موضوعها: تجارة بالجملة للمواد شبه الصيدلانية، العقاد والأدوات الطبية الجراحية، لواقها وقطع غيارها والمستهلكات (308004)، الميسر: السيد بن زرقة نور الدين، لمدة غير محدودة، محافظ الحسابات: السيد نور الدين تيزي، نسختان من هذا العقد سيتم إيداعهما لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري ولاية سدي بلعباس. للإعلان/ الموقفة

مكتب التوثيق الأستاذة: بوغزة ايتسام
موقفة بسيدي بلعباس، شارع لالوت بلعباس
الطابق الأول

تأسيس الشركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة "ش.و.د.م.م. مشاب لنقل البضائع"
بموجب عقد لتقاه المكتب بتاريخ: 2013/02/27
سجل في أوله، أسس السيد مشاب العري، شركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة "مشاب لنقل البضائع- EURL MECHAB TRANSPORT DE MARCHANDISE"، مقرا بتلاغ، حي 100 مسكن رقم 79 (سدي بلعباس)، مدتها (99) سنة، رأسمالها (100.000.00) دج مقسم إلى مائة (100) حصة بقيمة (1000.00) دج لتواحدة، موضوعها: - نقل البضائع على كل المسافات رمز النشاط 604105، - نقل وتوزيع البضائع رمز النشاط 604106، - نقل وتوزيع غزل البزولة رمز النشاط 604111، - نقل وتوزيع غزل البزولة المجمع رمز النشاط 604112، الميسر: السيد مشاب العري لمدة غير محدودة، محافظ الحسابات: السيد رابح جبهة، نسختان من هذا العقد سيتم إيداعهما لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري ولاية سدي بلعباس. للإعلان/ الموقفة

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF : 0 995 4501 90014 26
SERVICE DES MOYENS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/DAL/SM/2013 PROGRAMME : BUDGET D'ÉQUIPEMENT DE LA WILAYA

Dans le cadre du programme

« AMÉNAGEMENT ANCIEN PARC DE LA WILAYA ».

la direction de l'administration locale de la wilaya de Naâma, lance un avis d'appel d'offres national restreint N°01/DAL/SM/2013, pour lot suivant :

LOT : TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN PARC DE LA WILAYA DE NAÂMA

Les entreprises intéressées et qualifiées principalement en bâtiment et classées à la catégorie 02 et plus, peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau d'études d'ART DJEBLI Simane, sis à l'adresse : la route nationale N°06-Mécheria et ce contre les frais de préparation et de reproduction (3.000,00 DA trois mille dinars), non remboursable.
La date limite de dépôt des offres est fixée à (21 jours) vingt et un jours à compter de la première parution du présent avis d'appel dans les quotidiens nationaux et au BOMOP.
Les offres doivent être déposées sous doubles plis, cachetées et distinctes (l'offre technique et l'offre financière).

A- LA PREMIÈRE ENVELOPPE (OFFRE TECHNIQUE) DOIT CONTENIR :

- La déclaration à souscrire, cachetée et signée. - La déclaration de probité, cachetée et signée. - Copie légalisée du registre de commerce immatriculé porte de code de bâtiment (doit être fait par les services du CNRC- Centre National du Registre du Commerce de wilaya). - Copie légalisée de l'extrait de rôle apuré ou avec un échéancier visé par les services des impôts « Les bilans fiscaux et/ou les bilans comptables ne sont pas considérés ». - Copies légalisées des mises à jour des pièces parascales (CACOBATH, CNAS et CASNOS, en cours de validité à la date d'ouverture des plis). - Copie légalisée de la déclaration annuelle des salaires de personnels (DAS 2011). - Copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelle activité principale bâtiment (en cours de validité à la date d'ouverture des plis). - Copie légalisée du casier judiciaire n°03 de l'entrepreneur ou gérant, moins de 03 mois. - Copies légalisées des références professionnelles des travaux similaires «attestation de bonne livraison des autres maîtres d'ouvrages » autres pièces PV des réceptions, bons de commandes, factures, convention ou marchés, listing ou fiches des ouvrages réalisés ne sont pas considérés », sauf les attestations de bonne exécution. - Copies légalisées d'attestation de CA (chiffre d'affaires) des trois dernières années 2008, 2009 et 2010, délivrées par les services des impôts « les bilans fiscaux et/ou les bilans comptables ne sont pas considérés ». - Copie légalisée de l'attestation de solvabilité bancaire valide et à jour. - Copie légalisée de l'attestation de dépôt de bilan social valide et à jour « Récépissé de dépôt », pour les entreprises régies en forme de SPA ou EURL ou SARL ou SNC ou SCS, délivrée par les services de registre de commerce antenne de wilaya. - Copie légalisée carte d'identification fiscale (NIF).

B- LA DEUXIÈME ENVELOPPE (OFFRE FINANCIÈRE) DOIT CONTENIR :

- La lettre de soumission remplie, cachetée et signée. - Le devis quantitatif et estimatif rempli, cacheté et signé. - Le bordereau des prix unitaires (BPU), rempli, cacheté et signé. - Le reste du présent cahier des charges rempli, cacheté et signé et paraphé.

Les 02 enveloppes intérieures (l'offre technique et l'offre financière) doivent être obligatoirement porteront l'identification et l'adresse du soumissionnaire.
Les enveloppes doivent être fermées et contenues toutes deux dans une enveloppe extérieure anonyme et porte uniquement la mention suivante :

SOUSSION À NE PAS OUVRI
« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/DAL/SM/2013 »
PROGRAMME AMÉNAGEMENT ANCIEN PARC DE LA WILAYA
LOT : TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN PARC DE LA WILAYA DE NAÂMA
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION LOCALE DE LA WILAYA DE NAÂMA

Toutefois cette date est reportée au premier (1er) jour ouvrable au cas où celle-ci coïncide avec les jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux (Vendredi et Samedi).
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de cent quatre vingt jours (180 jours) à compter de la date de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31002729 02/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NF : 0 995 4501 90014 26
SERVICE DES MOYENS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/ SM/DAL/ 2013 PROGRAMME : BUDGET D'ÉQUIPEMENT DE LA WILAYA

Dans le cadre de l'opération

«ETUDE ET RÉALISATION D'UN FOYER POUR LES FONCTIONNAIRES DE LA WILAYA À NAÂMA (ZÈME TRANCHE)».

la direction de l'administration locale de la wilaya de Naâma, lance un avis d'appel d'offres national restreint N°01/SM/DAL/2013, pour les lots suivants :

LOT N°03 : MENUISERIE EN ALUMINIUM

Les entreprises intéressées et qualifiées principalement en bâtiment, peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau d'études C.E.T.A.U. SMAÏL Boualem, sis à l'adresse : Cité LAÏDAOUL Abdelhakem- Mécheria- Wilaya de Naâma, et ce contre les frais de préparation et de reproduction (3.000,00 DA trois mille dinars), non remboursable.
La date limite de dépôt des offres est fixée à (21 jours) vingt et un jours à compter de la première parution du présent avis d'appel dans les quotidiens nationaux et au BOMOP.
Les offres doivent être déposées sous doubles plis, cachetées et distinctes (l'offre technique et l'offre financière).

A- LA PREMIÈRE ENVELOPPE (OFFRE TECHNIQUE) DOIT CONTENIR :

- La déclaration à souscrire, cachetée et signée. - La déclaration de probité, cachetée et signée. - Copie légalisée du registre de commerce immatriculé porte de code (légalisation doit être fait par les services du CNRC- Centre National du Registre du Commerce de wilaya). - Copie légalisée de l'extrait de rôle apuré ou avec un calendrier ou avec engagement visé par les services des impôts « Les bilans fiscaux et/ou les bilans comptables ne sont pas considérés ». - Copies légalisées des mises à jour des pièces parascales (CACOBATH, CNAS et CASNOS, en cours de validité à la date d'ouverture des plis). - Copie légalisée de la déclaration annuelle des salaires de personnels (DAS 2010). - Copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelle activité principale bâtiment (en cours de validité à la date d'ouverture des plis). - Copie légalisée du casier judiciaire n°03 de l'entrepreneur ou gérant, moins de 03 mois. - Copies légalisées des références professionnelles des travaux similaires «attestation de bonne livraison des autres maîtres d'ouvrages » autres pièces PV des réceptions, bons de commandes, factures, convention ou marchés, listing ou fiches des ouvrages réalisés ne sont pas considérés », sauf les attestations de bonne exécution. - Copies légalisées d'attestation de CA (chiffre d'affaires) des trois dernières années 2008, 2009 et 2010, délivrées par les services des impôts « les bilans fiscaux et/ou les bilans comptables ne sont pas considérés ». - Copie légalisée de l'attestation de solvabilité bancaire valide et à jour. - Copie légalisée de l'attestation de dépôt de bilan social valide et à jour « Récépissé de dépôt », pour les entreprises régies en forme de SPA ou EURL ou SARL ou SNC ou SCS, délivrée par les services de registre de commerce antenne de wilaya. - Copie légalisée carte d'identification fiscale (NIF).

B- LA DEUXIÈME ENVELOPPE (OFFRE FINANCIÈRE) DOIT CONTENIR :

- La lettre de soumission remplie, cachetée et signée. - Le devis quantitatif et estimatif rempli, cacheté et signé. - Le bordereau des prix unitaires (BPU), rempli, cacheté et signé. - Le reste du présent cahier des charges rempli, cacheté et signé et paraphé.

Les 02 enveloppes intérieures (l'offre technique et l'offre financière) doivent être obligatoirement porteront l'identification et l'adresse du soumissionnaire.
Les enveloppes doivent être fermées et contenues toutes deux dans une enveloppe extérieure anonyme et porte uniquement la mention suivante :

SOUSSION À NE PAS OUVRI
« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/SM/DAL/2013 »
OPÉRATION : ETUDE ET RÉALISATION D'UN FOYER POUR LES FONCTIONNAIRES DE LA WILAYA À NAÂMA (ZÈME TRANCHE)
LOT N°03 : MENUISERIE EN ALUMINIUM
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION LOCALE DE LA WILAYA DE NAÂMA

Les soumissionnaires intéressés, peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à quatorze heures (14h00) au niveau de la direction de la DAL-50 Bureau Naâma, toutefois, cette date est reportée au premier (1er) jour ouvrable au cas où celle-ci coïncide avec les jours fériés et/ou des repos hebdomadaires légaux (Vendredi et Samedi).
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de cent quatre vingt jours (180 jours) à compter de la date de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31002730 02/03/2013

Renault Algérie
ETS LAZREÜG
à votre service

N'hésitez pas à nous rendre visite,
le meilleur accueil vous sera réservé

Salamandre - Mostaganem
Tel: 045 33 03 31 / 045 33 03 32 / 045 33 06 33 / Fax: 045 33 04 48





10h30 : Le Soleil Et La Vérité
 11h00 : Actu-elle "Rediff"
 12h00 : Journal
 12h20 : Yakoute
 13h40 : Tipaza "Rediff"
 16h05 : Il Était Mille Fois N°08 "Rediff"
 16h25 : Takder Tarbah
 17h00 : Santé Mag
 18h00 : Journal En Amazigh
 18h30 : Le Soleil Et La Vérité
 19h00 : Journal
 19h30 : Relais
 20h00 : Journal En Arabe
 20h45 : A Coeur Ouvert (Rediff)
 22h30 : Alhane Wa Chabab
 00h00 : Journal



07h15 : Sabah El-khir Tele-matin
 10h00 : Bouhairat El Chabout
 10h30 : Kitab El-marifa
 10h45 : El-ghoufran
 11h30 : Biatouna El Sahira
 12h15 : El Tabiaâ Wa Ilme
 13h00 : Journal
 13h30 : Ghaltate Hayati
 15h00 : Asrar Moukhaba
 18h00 : Journal
 18h20 : Afak Filahia
 18h45 : Guide Medical
 20h00 : Journal
 21h15 : L'incroyable Destin De Harold Crick
 22h45 : Fi Dairat Dhaoue
 00h00 : Journal

TF1

12:00 Les douze coups de midi
 12:45 Météo
 12:48 Trafic info
 12:50 L'affiche du jour
 13:00 Journal
 13:20 Reportages
 15:15 Ghost Whisperer
 16:00 Ghost Whisperer
 16:55 Tous ensemble
 17:50 Tous ensemble
 18:45 50mn Inside
 19:50 Là où je t'emmènerai
 20:00 Journal
 20:30 Du côté de chez vous
 20:40 Nos chers voisins
 20:50 The Voice, la plus belle voix
 23:05 The Voice
 23:55 Les experts

2

13:00 Journal
 13:15 3h15, le samedi...
 13:55 Météo 2
 14:00 Envoyé spécial : la suite
 14:50 Grand public
 15:45 Boulevard du palais
 17:20 La parenthèse inattendue
 18:55 CD'aujourd'hui
 19:00 Mot de passe
 20:00 Journal
 20:40 Tirage du Loto
 20:43 Emission de solutions
 20:45 Hier encore
 23:05 CD'aujourd'hui
 23:10 On n'est pas couché
 00:05 Tirage de l'Euro Millions
 00:10 Mon Taratata à moi
 01:40 Dans quelle éta-gère

CANAL+

20h45

HIER ENCORE



Présenté par : Alessandra Sublet Charles Aznavour

Dans le cadre mythique de l'Olympia, l'animatrice retrouve son complice Charles Aznavour, pour le deuxième numéro de cette émission qui porte le titre d'un des célèbres morceaux du chanteur. Lors de la soirée, le duo accueille sur la scène parisienne des artistes qui interprètent des titres appartenant au patrimoine de la chanson française : Salvatore Adamo, Anggun, Bénabar, Andrea Bocelli, Isabelle Boulay, Dany Brillant, Patrick Bruel, Lara Fabian, Elodie Frégé, Yves Jamait, Agnès Jaoui, La Grande Sophie, Pascal Obispo, Axelle Red, Natasha St-Pier, Hélène Ségara, Sheila et Tal. Ces chansons ont toutes une histoire, des secrets, des anecdotes. L'occasion pour Charles Aznavour d'évoquer ses rencontres, ses souvenirs et ses amitiés avec des artistes disparus.

TF1

20h40

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX

Présenté par : Nikos Aliagas
Jenifer Louis Bertignac Garou

Installés dans leur fauteuil de juge, Jenifer, Garou, Florent Pagny et Louis Bertignac accueillent de nouveaux talents pour cette cinquième session d'audition à l'aveugle. Ces derniers montent sur scène pour interpréter un titre de leur choix, accompagnés par l'orchestre de l'émission. Chaque membre du jury convaincu par la voix qu'il entend peut à tout moment appuyer sur son buzzer pour se retourner. A l'issue de sa prestation, le prétendant choisit alors le coach, parmi ceux qui ont manifesté leur intérêt, dont il souhaite rejoindre l'équipe pour les prochaines étapes. Si personne ne s'est retourné, il quitte l'aventure et perd alors tout espoir de succéder à Stéphane Rizon, vainqueur de la précédente saison.

6

20h45

HAWAII 5-0

LANA I KA MOANA



Réalisé par : Steve Boyum

Acteurs : Alex O'Loughlin (Steve McGarrett) Scott Caan (Danny Williams) Daniel Dae Kim (Chin Ho Kelly) Grace Park (Kono Kalakaua) Michelle Borth (Catherine Rollins)

Alors qu'ils sont partis pêcher en mer, Steve et Danny se font attaquer par un homme qui les avait appelés à l'aide, sur son canot de sauvetage. Celui-ci les menace avec une arme, les oblige à sauter dans l'eau et s'enfuit avec leur bateau. Les deux policiers, isolés et sans moyen de communication, parviennent à rejoindre un bateau abandonné sur lequel ils trouvent un cadavre. Pendant ce temps, l'équipe, inquiète, tente de les localiser.

3

12:00 12/13 : Journal régional
 12:25 12/13 : Journal national
 12:50 30 millions d'amis
 13:25 Les grands du rire
 15:00 En course sur France 3
 15:20 Keno
 16:45 Expression directe
 16:50 Un livre toujours
 17:00 Les carnets de Julie
 19:00 19/20 : Journal régional
 19:30 19/20 : Journal national
 20:00 Tout le sport
 20:15 Zorro
 20:45 Marthe Richard
 22:20 Jeanne Devère
 00:05 Police des affaires familiales

CANAL+

12:35 Zapping
 12:45 Le supplément
 13:45 L'effet papillon
 14:25 Samedi sport
 14:50 Stade Français / Clermont-Auvergne
 16:50 Reims / Paris-SG
 19:00 Le JT
 19:10 Salut les Terriens !
 20:25 Samedi sport
 20:45 Toulon / Toulouse
 23:15 Jour de foot
 00:35 L'amour dure trois ans
 02:10 Kinoki
 02:25 Le journal des jeux vidéo
 02:50 Auckland Blues (N-Z) / Canterbury Crusaders (N-Z)

arte

13:25 Karambolage
 13:35 Portraits de voyages
 13:40 Portraits de voyages
 13:45 Le dessous des cartes
 14:00 Yourope
 14:35 Metropolis
 15:25 Villages de France
 18:10 Bienvenue en Ligurie
 18:35 Arte reportage
 19:30 Le dessous des cartes
 19:45 Arte journal
 20:45 Portraits de voyages
 20:50 Signé Chanel
 21:40 Karl Lagerfeld se dessine
 22:30 Le jour d'avant
 23:25 Tracks
 00:45 Ma vie en ligne

3

20h40

MARTHE RICHARD

Réalisé par : Thierry Binisti
Acteurs : Clémentine Célerié (Marthe Richard) Arnaud Giovannetti (Delorme) Cassandre Vittu de Kerraoul (Mathilde) Scali Delpeyrot (Victor) François Berléand (le commissaire)

1944. A Paris, dans une maison close fréquentée par des Allemands, Mathilde, une prostituée, découvre qu'elle est enceinte. Elle se rend chez une certaine Marthe Richard pour se faire avorter. Juste après la guerre, celle-ci, élue conseillère municipale, commence alors son combat pour la fermeture des maisons closes. Mais l'inspecteur Delorme, convaincu que cette héroïne républicaine est un escroc, décide de la faire tomber.

Le Carrefour d'Algérie

24heures

SAMEDI 02 MARS 2013

LITTÉRATURE AMÉRICANO-LATINE

Mayssa Bey et Kamel Daoud au Festival «Colibris» de Marseille



La romancière algérienne Mayssa Bey et l'Algérien Kamel Daoud, écrivain et journaliste, prennent part au 6ème Festival "Colibris" de la littérature américano-latine prévu à Marseille du 24 au 30 avril prochain, annoncent les organisateurs. Placé sous le thème "Regards latino-arabes", le festival présente un programme en plusieurs thèmes dont "les mouvements humains" qui aborde la question l'exil des écrivains latino-américains et de leurs confrères des pays arabes ainsi que son influence sur le déracinement et le parcours littéraire de ces auteurs. Les deux auteurs algé-

riens interviennent lors de ce festival sur le thème "Regard latino-arabes: Un faisceau de correspondances", aux côtés de 16 autres romanciers issus de quatre pays arabes et six pays latino-américains, en plus de la France et de l'Espagne. Le cas de l'Argentin Georges Louis Borges et le soufisme arabe, du célèbre Colombien Gabriel Garcia Marquez, ou encore l'Égyptien Gamel Ghitany et son imprégnation du "réalisme magique" caractéristique de la littérature latino-américaine, illustrent l'interculturalité des écrivains d'Amérique latine et ceux des pays arabes, problématique centrale du festival. Par

ailleurs, les événements politiques actuels sur la scène arabe et latino-américaine s'invitent aux débats de ce festival pour définir le "rôle de l'écrivain face au pouvoir" (politique), indiquent les organisateurs du festival. Plusieurs romanciers de renom sont attendus au Festival "Colibris" dont les Égyptiens Gamel Ghitany et Khaled Osmane, le Guatémaltèque Eduardo Halfon, le Mexicain Alberto Ruy Sanchez, le Tunisien Walid Soliman, l'Uruguayen Carlos Liscano, le Palestinien-Chilien Walter Garib, l'Espagnol José Manuel Fajardo et les Français Christian Garcin, Judith Gueyfier et Jean Marie Saint Lu.

Découverte d'une météorite de 18 kg en Antarctique

Une météorite de 18 kilos a été découverte en fouie dans la glace de l'Antarctique Est, le plus important corps céleste trouvé dans cette partie du monde depuis 1988, a annoncé jeudi une équipe internationale de scientifiques. La météorite, du type chondrite ordinaire, a été découverte au cours d'une mission de 40 jours menée par les scientifiques sur un plateau situé à 140 km de la base de recherche polaire belge Princess Elisabeth Antarctica. Ce corps céleste fait partie d'un ensemble de 425 météorites, d'un poids total de 75 kg, collectées lors de cette mission menée sur les champs de glace bleue de Nansen, à une altitude de 2.900 m, par une équipe belgo-japonaise des universités belges ULB et VUB et de l'Institut National de Recherche Polaire (NIPR) et de l'Université de Tokyo. "Cette météorite est une découverte assez inattendue, non seulement par son poids, mais parce qu'il est exceptionnel de trouver des éléments de telle taille en Antarctique", a affirmé Vinciane Debaille, géologue de l'Université Libre de Bruxelles (ULB).

Décès d'une femme dans l'incendie d'une habitation précaire à Djelfa

Une femme a trouvé la mort et une autre personne a été brûlée au premier degré dans un incendie, qui s'est déclaré, mercredi soir, dans une habitation précaire de la cité "El Foshi" de la ville de Djelfa, a-t-on appris jeudi auprès de la Protection civile. Un cours circuit dans un appareil de chauffage électrique serait à l'origine de cet incendie qui a détruit une partie de la toiture de l'habitation, construite avec un assemblage de plastique, de bois, de feuilles de palmier et de zinc, est-il précisé de même source. La dépouille de la victime, encore non identifiée, a été transportée à la morgue de l'hôpital de Djelfa, tandis que le blessé a été évacué vers l'unité des urgences médico-chirurgicales du même établissement sanitaire.

LE SERVICE CHANGE DE NOM



Transférez du crédit : *770* Numéro du correspondant *montant* le code PIN #

Vous pouvez transférer librement de 50 à 100 DA de votre crédit à vos proches grâce au service Flexily. Jusqu'à 6 transferts par jour, le prix du transfert de crédit est de 10 DA/transaction. L'offre est valable pour Djezzy Carte, Allo OTA et Djezzy Control.



مرحباً بالغد

www.djezzy.com